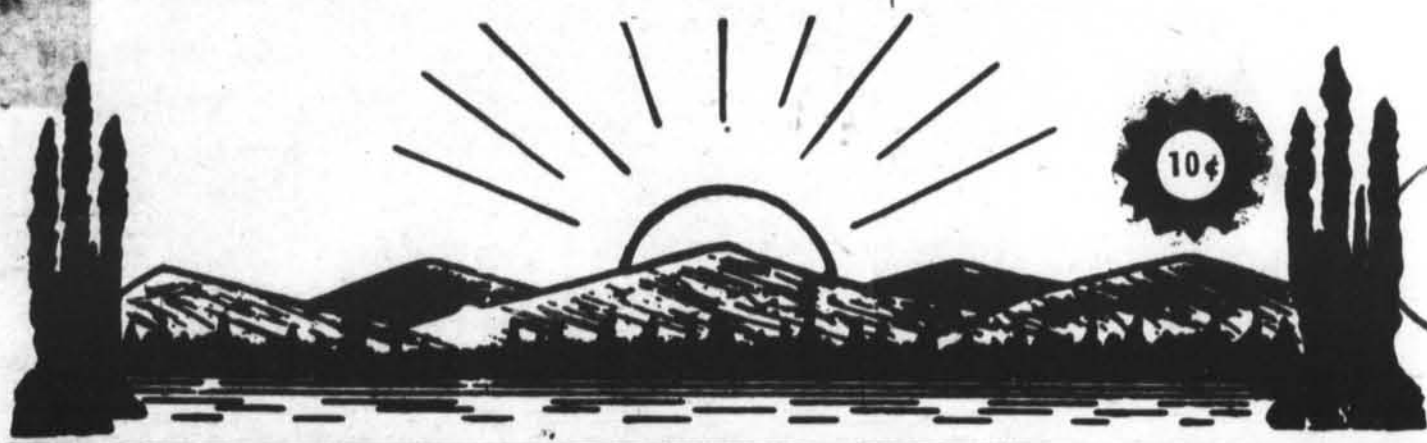


1290



VALLÉE DE LA PETITE NATION

VOL. 9 - No. 18

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

Jeudi, le 5 mars 1970

A Fassett, tout le monde attend...

Le principal sujet que l'on entend actuellement sur toutes les lèvres parmi la population de Fassett est certainement celui de l'aqueduc. La pollution de l'eau est telle que l'eau potable ou plutôt devant être potable, doit passer par la bouillotte avant d'être bue ou d'entrer dans la confection d'aliments et cette situation existe depuis plusieurs mois. La situation ne s'améliorera certainement pas avec la fonte des neiges. D'après les informations reçues du maire, M. Bruno Prud'homme, il y aura danger d'épidémie à Fassett au cours de cette période de dégel. Le conseil, bien qu'un référendum ait été tenu parmi la population pour un projet d'emprunt pour construire un réseau neuf, ce référendum ayant été favorable à ce projet, le conseil dit-je, ne peut mettre ce projet à exécution qu'avec

l'approbation du Ministère des Affaires Municipales. Dans tout cela que vient faire La Régie des Eaux bien qu'elle soit au courant de la qualité de l'eau dans cette municipalité. Selon le maire les chinoiseries ont assez duré dans ces deux départements et ce dernier secondé par son conseil en entier et par une grande partie de la population entend prendre le boeuf par les cornes et foncer de l'avant même s'il doit se rendre jusqu'au Premier Ministre de la Province, Mr J.-J. Bertrand qui doit d'ailleurs recevoir prochainement une copie du dossier ou de la correspondance à cet effet. Sans accuser personne de faire de la petite politique, il y a certainement quelques accrocs quelque part et la population veut savoir. On entend encore certaines personnes dire "Nous avons bu de cette eau pendant quarante ans et

nous ne sommes pas morts". Eh bien messieurs pour votre information tout d'abord il y a quarante ans et moins l'eau était bonne à cause du débit moindre d'eau. Pourquoi mourir? Premièrement les toilettes en plein air que l'on appelait Ch...tes ça existaient.

Deuxièmement quand une maison avait plus d'un robinet c'était du grand luxe; troisièmement, plusieurs pouvaient se baigner à la Rivière Outaouais, chose impossible maintenant à cause de la pollution de ces eaux; et ensuite des bains; en aviez-vous dans vos demeures? Si oui vous étiez bien chanceux. Autrefois vous amassiez de l'eau de pluie des gouttières pour arroser vos fleurs et vos jardins alors que maintenant, tout cela se fait au moyen de l'aqueduc. Si quelqu'un désire d'autres détails ils n'auront qu'à

communiquer avec le maire, ou les membres du conseil. Un léger détail: Autrefois les animaux domestiques n'allaient pas brouter ou faire leur toilette près du bassin de réserve, selon notre informateur.

DERNIERE HEURE:

FASSETT:

Assemblée du conseil le 2 mars 1970, Hôtel de Ville.

A cause du retard apporté au courrier, M. B. Prud'homme n'a pu faire aucune déclaration au sujet de l'aqueduc mais une session spéciale du conseil est prévue à l'arrivée des informations attendues. Des détails seront fournis à ce sujet, dans une prochaine édition de notre journal.

L. Défi.

S.O.S.

L'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau convoque une importante assemblée pour mercredi le 18 mars, à 8 heures p.m. à l'école Notre-Dame Auxiliatrice de Masson. Si on posait la question, à savoir ce qu'est l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau, nous dirions que plusieurs hésiteraient avant de répondre, pour tant cet organisme accomplit un travail magnifique dans le comté de Papineau.

En effet, l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau est un mouvement qui a pour but de permettre aux enfants infirmes, aux enfants dont le quotient intellectuel est moins développé que chez les enfants normaux, de recevoir une certaine éducation afin de pouvoir mener plus tard, une vie aussi près de la normale que ceux qui jouissent de toutes leurs facultés.

Ces enfants ont droit à un peu de joie de vivre et c'est ce que tente de leur procurer l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau. Ceux qui ont un ou des enfants infirmes ou retardés, savent ce que fait pour eux cette association. Et si demain vous étiez affligés par la naissance d'un enfant anormal, vous sauriez apprécier à ce moment-là l'oeuvre qu'accomplit l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau.

Donc mercredi le 18 mars, tous ceux qui seraient disposés à travailler au sein de ce mouvement, vous êtes invités à l'Assemblée qui aura lieu à Masson.

Rappelons en terminant que l'Association a été très éprouvée récemment par la mort de M. Jacques Charbonneau qui était le président de ce mouvement.

Rappelons - nous également, cette parole du Seigneur: "Ce que vous ferez aux plus petits d'entre-vous, c'est à Moi que vous le ferez..."

RIPON

BONNE NOUVELLE POUR LA POPULATION

A sa sortie de l'hôpital la semaine dernière, le maire de Ripon ne pouvait apprendre une meilleure nouvelle pour l'aider à se rétablir.

En effet, mercredi dernier le député de Papineau à l'Assemblée Nationale, Me Roland Théoret, adressait une lettre au maire de Ripon pour l'informer que le gouvernement avait consenti un octroi

de \$75,000, pour la construction du réseau d'aqueduc à Ripon. En plus, une subvention de 30% sera accordée sur le montant des obligations que la municipalité devra émettre, et cette subvention sera payée en seul versement, si la municipalité donne suite à son projet.

Le projet de la municipalité de Ripon pour un réseau d'aqueduc est à l'étude depuis plusieurs mois, mais en raison du coût des travaux qui sont estimés à environ \$250,000, et considérant la situation financière de la municipalité, la population de Ripon hésitait à donner le feu vert aux autorités municipales.

Or le maire Jean-Paul Neveu est convaincu que la population, en apprenant cette bonne nouvelle, approuvera le règlement d'emprunt qui sera adopté par le conseil municipal très prochainement, puis que près de la moitié du coût du projet sera payé grâce à des subventions du gouvernement.

Toujours selon le maire de Ripon, c'est une occasion unique pour la municipalité de Ripon de construire son réseau d'aqueduc le plus tôt possible.

Enfin, le maire de Ripon, au nom de ses concitoyens, désire remercier le député de Papineau pour les représentations qu'il a faites auprès du gouvernement, en faveur de la municipalité de Ripon. Et de conclure le maire: Et maintenant, j'ai bon espoir que Ripon aura enfin son réseau d'aqueduc en 1970.

Le mode de traitement devra fonctionner avant le 31 décembre 1973.

Dans la préparation de ce projet, les spécialistes devront tenir compte de la localisation de l'usine laitière, de l'importance du cours d'eau récepteur et des usages de ce cours d'eau en aval du déversement. Ces directives font suite à de nombreuses consultations auprès de 360 établissements laitiers répartis partout au Québec et auprès des différentes associations de ce secteur industriel tels que le Conseil de l'industrie laitière, les Fabricants de crème glacée, les Industriels laitiers, les Manufacturiers de lait concentré et les Coopératives de lait du Québec.

La Régie des Eaux du Québec émet d'importantes directives pour enrayer la pollution des eaux

Dorénavant, il sera interdit aux industries de transformation du bois, de déverser directement ou indirectement tout résidu découlant de ce produit, dans les étendues ou les cours d'eau sur tout le territoire du Québec.

Tel est l'essentiel des directives rendues publiques par la Régie des eaux du Québec, organisme qui est sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier.

Soulignant qu'elle est consciente de la gravité de la situation, la Régie précise qu'elle a mis au point, un plan d'action visant à enrayer la pollution des eaux causée par les déchets industriels découlant de la transformation du bois.

Les nouvelles directives seront appliquées suivant un calendrier d'échéance précis. Environ 1,200 établissements dont la grande majorité sont des scieries seront touchées par ces nouveaux règlements. Ainsi, à compter du 1er juin, les déchets de bois ne pourront pas être déversés sur une largeur de 100 pieds, à partir de la ligne des eaux le long de toute étendue ou de tout cours d'eau.

Toutefois, la Régie favorise une distance supérieure pour éviter que les résidus d'atteignent les eaux sous l'action des vents ou du ruissellement. Par ailleurs, le 1er novembre 1971, les accumulations existantes de résidus de bois, devront être enlevées ou adéquatement retenues par des mesures appropriées, sur une largeur de 100 pieds de largeur déterminée à partir de la ligne des hautes eaux.

Les déchets de bois jetés antérieurement dans une étendue ou un cours d'eau devront être enlevés ou adéquatement retenus par des mesures appropriées également. Les nouvelles directives ont été élaborées après consultation avec l'Association des manufacturiers de bois de sciage de Québec et l'Association des fabricants de meubles du Québec.

LES INDUSTRIES LAITIÈRES

Au plus tard le 1er août, les déchets et sous-produits provenant de tous les établissements laitiers du Québec tels que le lait de beurre, le lait entier non transformé, le lait écrémé, la crème, etc., ne pourront plus être déversés dans un cours d'eau soit directement de l'établissement laitier soit par l'intermédiaire d'un réseau d'égout municipal ou privé.

C'est l'une des importantes directives qui viennent d'être rendues publiques par la Régie des eaux du Québec.

Soulignant qu'elle est consciente du fait qu'il y a nécessité et urgence d'éliminer la pollution des eaux causée par les effluents des industries lai-

tières, la Régie qui est sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, précise qu'elle a mis au point un plan d'action visant à interdire le déversement des déchets et sous-produits laitiers dans un égout ou directement dans un cours d'eau ainsi que le traitement adéquat des eaux résiduaires de ce secteur industriel.

Dans cette optique, les industries laitières de transformation ou d'embouteillage déversant leurs eaux résiduaires dans un réseau d'égout municipal ou privé, devront soumettre à l'approbation de la Régie, avant le 1er août 1971, les plans et devis d'un bassin aéré de régularisation du débit de leurs eaux usées.

Ces bassins devront fonctionner avant le 31 décembre 1972.

D'autre part, les industries laitières de transformation ou d'embouteillage déversant directement leurs eaux résiduaires

Restaurer l'autorité du parlement, un des objectifs de Robert Bourassa

(Suite)

4 - Le Parlement, organe législatif

Le Parlement est l'organe législatif par excellence; il fait les lois. C'est là son rôle premier, il ne doit pas s'en décharger, il doit simplement découvrir une façon plus efficace d'exercer sa fonction législative sur le plan purement législatif, il y a quelques points à souligner. D'abord nous devons de constater que mise à part sa faculté d'amendement, le Parlement est presque toujours à la merci de la majorité gouvernementale, si bien qu'il serait tout aussi juste de dire qu'en fait c'est le gouvernement qui "fait les lois". Par ailleurs, l'efficacité du Parlement est considérablement atténuée par le caractère de plus en plus technique de la législation et par le temps limité dont il dispose pour évaluer la portée et les limites d'une législation donnée.

Par contre, la multiplication des "lois cadres" amène le Parlement à donner au pouvoir exécutif une discrétion de plus en plus large; ainsi, par exemple si le Parlement a pu discuter la loi cadre concernant les CEGEPS; il en a bien sûr apprécié le principe ou l'opportunité, mais il n'a pu que s'inquiéter au plus de l'application concrète de cette importante politique gouvernementale. Or, l'expérience des CEGEPS a démontré que la réalité des problèmes n'était pas dans le principe de leur création mais bien au contraire dans leur réalisation pratique. Et à ce niveau, le Parlement a été absent, il a été réduit au silence. C'est donc dire que la partie pratique de la fonction législative du Parlement est considérablement restreinte, et elle l'est souvent d'autant plus que les conséquences pratiques d'une législation sont difficilement prévisibles au moment où l'on en discute le principe, et surtout lorsque les parlementaires sont privés des données essentielles du problème comme cela a pu être le cas dans un récent et fameux projet de loi sur les langues.

5 - Le Parlement et la législation déléguée

De plus en plus dans nos lois le Parlement donne au pouvoir exécutif des responsabilités extrêmement importantes de réglementation administrative afin de mettre en œuvre les principes contenus dans une législation; or, les parlementaires jusqu'à présent ont été amenés à se désintéresser à peu près totalement de tout ce domaine de la réglementation administrative du Gouvernement; nous savons tous que c'est très souvent à ce niveau que se situent les facteurs les plus déterminants de l'efficacité ou de l'inefficacité d'une politique gouvernementale; ainsi par exemple, dans les matières économiques et sociales une quantité considérable de règlements, décrets, arrêtés en conseil viennent compléter les différentes lois, et ce n'est qu'exceptionnellement que les parlementaires sont appelés à exercer un contrôle sur cette législation déléguée. Récemment, la commission parlementaire de la Famille et du Bien-être a pu examiner les règlements et échelles de prestations d'assistance sociale, mais ce n'est là qu'un cas isolé.

Or, dans d'autres parlements, en Angleterre entre autres, il y a toute une série d'occasions qui sont fournies aux parlementaires de scruter ces règlements administratifs, et passer simplement une fois que les règlements en vigueur, il y a des cas où avant même d'entrer en vigueur une réglementation doit avoir reçu l'approbation expresse ou tacite des parlementaires. Si le Parlement est vraiment appelé à renafre, il y a dans ce vaste domaine la réglementation administrative, un champ d'action vraiment privilégié et sûrement utile pour lui.

6 - Le Parlement et le budget de l'Etat

L'efficacité du Parlement rencontre donc plusieurs difficultés dans l'accomplissement de sa fonction proprement législative, quand il s'agit d'apprécier les budgets et crédits gouvernementaux, il se trouve placé dans une situation encore plus précaire. L'accroissement exceptionnel du budget de l'Etat, tout autant que la complexité de l'administration financière de ce budget, posent aux parlementaires des problèmes sérieux; certes, cela peut tenir au fait que certains parlementaires sont assez peu familiers avec les questions financières, mais il reste que leurs difficultés tiennent surtout au manque d'équipement et d'assistance dans l'accomplissement de leur tâche; la méthode de contrôle parlementaire des estimés budgétaires laisse elle-même beaucoup à désirer; ainsi par exemple, comme vous le savez, près de la moitié du budget de l'Etat est affectée aux salaires des employés du gouvernement; or, lors de l'étude des crédits des différents ministères du gouvernement (près de 25 ministères, donc autant de commissions différentes) les députés doivent étudier l'item salaires d'une façon isolée, c'est-à-dire ministères après ministères, ce qui les empêche souvent d'apprécier ce

poste important en tenant compte de l'ensemble de la politique salariale du gouvernement. Près de \$1,500,000,000 de crédits sont ainsi adoptés sans tellement de discussion. On constate donc qu'il y aurait grand avantage à repenser la façon pratique d'examiner l'ensemble des crédits gouvernementaux en les regroupant d'une manière différente de celle de la division des ministères que nous connaissons actuellement. De plus, l'étude des crédits par les parlementaires porte trop souvent sur l'utilisation future qui sera faite de ces crédits. On s'acharne à amener le ministre à préciser ses projets; on arrive aussi à oublier trop facilement l'administration financière de l'année qui vient de se terminer et c'est toute la fonction de contrôle du Parlement qui s'en trouve ainsi compromise.

J'ai dit déjà qu'il fallait s'assurer que chaque dollar dépensé par le gouvernement soit utilisé de façon efficace, je me réfère alors à la technique du P.P.B.S.; il s'agit évidemment là d'une technique de gestion interne de l'administration. Ce que je voudrais, c'est que les parlementaires viennent pour ainsi dire compléter les mécanismes internes de contrôle des dépenses de l'administration en prenant le temps de voir ce qui a été fait avec les argentés que le gouvernement a dépensés au cours de l'année financière précédente. En somme, si les députés exerçaient véritablement leur rôle de contrôle a posteriori des dépenses gouvernementales, ils parviendraient à renforcer grandement les méthodes internes d'administration financière de l'Etat.

7 - La représentativité du Parlement

On parle souvent de certains milieux du Parlement comme étant une assemblée fictive, irréaliste - la chambre des illusions - coupée des réalités de la vie politique, économique et sociale de la collectivité; on se réfère alors à cette difficulté du Parlement à se faire le reflet authentique et vivant des tensions, des difficultés tout autant que des espoirs de l'ensemble de la société québécoise. Cette critique du Parlement a cessé d'être de plus en plus de vigueur depuis que le Québec a cessé d'être le bloc monolithique qu'il était hier. Je ne vous cacherai pas que j'ai moi-même comme sans doute plusieurs collègues de l'Assemblée nationale, senti que le Parlement était sous certains aspects assez peu représentatif du pluralisme qui caractérise maintenant le Québec. On parle souvent de ceux-là qui dans notre démocratie demeurent sans voix. C'est, trop souvent en vain, que l'on cherche dans les débats parlementaires cette présence des groupes marginaux, et de certains courants d'opinion encore minoritaires de notre société. La majorité et la minorité parlementaire correspondent de moins en moins à cette diversité nouvelle de la société québécoise.

S'il est souhaitable que le Parlement soit à l'image de la société dans laquelle il se situe, il m'apparaît essentiel qu'un certain nombre de réformes soient entreprises; sans doute, déjà la voix des "sans-voix" atteint-elle le Parlement au cours des périodes de crises que nous vivons sporadiquement au Québec; on vient manifester devant le Parlement, on a recours aux différents médias d'information, on multiplie les mémoires et les témoignages devant nos commissions parlementaires, mais tout cela trop souvent manque de continuité et par conséquent d'efficacité. Comment alors assurer à tous les groupes minoritaires et marginaux de notre société une présence continue et réelle dans la vie du Parlement? Les réformes de structures offrent peu d'avantages à cet égard, bien qu'il y ait lieu de s'y intéresser... Peut-être que la réponse à cette question dépend-elle du souci qu'auront ou que n'auront pas les parlementaires eux-mêmes à se mettre résolument à l'écoute de ceux-là dont le nombre ou la situation sociale laisse encore sans voix. Une chose est certaine c'est qu'il tarde de plus en plus de corriger ce genre de situation car autrement certaines désillusions pourraient s'avérer pénibles.

Conclusion

Les quelques remarques que je viens de faire sur le Parlement vous paraîtront sévères; mais la réalité du Parlement demeure bien en deça de ce qu'elle devrait être, de ce qu'elle pourrait être, c'est-à-dire une réalité parlementaire vraiment représentative de la société québécoise, sensible à ses difficultés comme à ses espoirs. En un mot, je voudrais que le Parlement cesse d'être le "salon de la nation" pour devenir le chantier par excellence de la société québécoise.

Pour ce faire, il ne faudra pas hésiter à mettre à bout certaines habitudes ou certains comportements traditionnels. Il faudra de plus en plus donner au Parlement un rôle de contrôleur de l'ensemble de l'administration gouvernementale laissant au pouvoir exécutif le soin de prendre les responsabilités qui sont les siennes, c'est-à-dire gouverner. Il faudra faire en sorte que l'essentiel du travail des parlementaires se fasse au sein des commissions parlementaires; à ces commissions, les députés devront trouver les instruments nécessaires à leur travail (assistance d'experts, documentation adéquate); ces commissions devront avoir une liberté d'action dans l'orientation, tout autant que dans la conduite de leurs travaux, leur donner le pouvoir de choisir elles-mêmes les sujets de leurs travaux, leur donner le pouvoir de convoquer devant elles toutes les personnes ou tous les groupes susceptibles de les informer; ces commissions devront enfin, et cela ne se fait que rarement, être en mesure de faire des recommandations précises et publiques au gouvernement sur les sujets qu'elles auront examinés. Je sais bien que tout cela sera en pratique pondéré par les stratégies et les solidarités du Parti. Mais je dis tout de suite que la nature des problèmes auxquels le Québec a à faire face, la complexité et la nature elle-même de ces problèmes devraient nous amener à entrevoir le jour où il faudra bien que les parlementaires mettent la pédale douce sur une certaine partisanerie tribale qui trop souvent compromet l'efficacité même des travaux du Parlement.

Alors même que déjà, les traditions parlementaires ont été secouées vigoureusement par certaines questions choques, que nous avons eues à examiner récemment, peut-être que mon espoir de voir le Parlement changer dans le sens que j'ai indiqué n'est-il pas si lointain que ça? Une chose est certaine, cependant, le Parlement n'aura d'avenir que celui que les parlementaires voudront bien lui donner... Et à ce sujet, il importe que la compétence des hommes de demain parvienne à supplanter l'éloquence et la rhétorique d'hier. Les partis politiques - ce sont eux qui alimentent en hommes les Parlements - ont là un défi considérable à relever; ce défi, vous le savez je l'ai dit - je m'applique avec toute l'énergie dont je puis être capable à le relever pour le Parti libéral du Québec, et si j'y parviens le Parlement ne pourra que s'en mieux porter.

M. Oswald Parent de nouveau candidat



Le député de Hull, à l'Assemblée nationale du Québec, M. Oswald Parent, entreprend sa campagne électorale en regard d'un cinquième mandat qu'il sollicitera lors de la prochaine élection générale provinciale.

Elu pour la première fois, le 20 juin 1956, M. Parent fut réélu successivement le 22 de juin 1960, le 14 novembre 1962 et le 5 juin 1966.

La campagne 70 débutera dimanche le 15 mars 1970 au Restaurant l'Etoile du Nord, 174 rue St-Louis, Pointe-Gatineau, lors d'un déjeuner-causerie forum à 10,30 hres le matin. La causerie du député sortant s'intitulera "Oswald Parent fait le point".

Tous les militants libéraux, et la population en générale sont conviés à cette manifestation.

Dans sa causerie, le candidat libéral fera rapport de son mandat et du programme qu'il soumettra à l'électorat au cours de la prochaine campagne électorale.

Loto-Québec

Le premier tirage aura lieu le 14

Le premier tirage de Loto-Québec aura lieu samedi le 14 mars prochain et des prix au montant de \$250,000 seront offerts, dont un grand premier prix de \$125,000. Un porte-parole de la Régie des Courses et Loteries a déclaré que les entrées dépassaient le montant anticipé par l'organisation, en dépit du ralentissement dans la distribution du courrier. Samedi, les recettes atteignaient \$1,250,000 et on prévoyait encaisser un autre quart de million de dollars avant la date d'expiration de la souscription.

Environ la moitié de la somme reçue provient de la défunte loterie du maire Drapeau; Loto-Québec est la première loterie organisée au Canada par un gouvernement provincial depuis l'amendement au code pénal, légalisant les loteries sous juridiction des provinces.

Contrairement à la loterie montréalaise, les gagnants n'auront à répondre à aucune question pour recevoir leurs prix. Le choix des gagnants se fera à l'aide de machines électroniques, à l'abri de toute fraude ou manipulation.



"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin: M. MICHEL CARRIERE
Chénéville: MME. A.H. LATOUR
Montebello: M. FIDEL LAJOIE
Papineauville: M. ANDRÉ LAJOIE
Plaisance / Thurso: M. JACQUES DUPONT
Ripon-Montpellier: Mlle GINETTE SEGUIN

COURRIER

DE LA DEUXIEME CLASSE
ENREGISTREMENT NO 0470

C.P. : 30

Tél.: 986-5082

585, rue Jolles
Buckingham, Qué.

Publié et
imprimé par

"LE BULLETIN
DE BUCKINGHAM"

ABONNEMENT:

Canada - 1 an \$3.00
Hors du Canada - 1 an .. \$4.00
Le Numéro 10¢

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS DE LA PETITE-NATION

Thurso, Plaisance, Papineauville
Fessett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpelier, St-Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Vendée.

Vive le Carnaval - Vive la Reine - Vive Ripon



Micheline Larose, Reine du Carnaval de Ripon, accompagnée de ses parents.



Micheline Larose, Reine. Commanditaire Charlebois Auto Prés, Réal Charlebois.

Ce fut un succès comme on en a jamais vu. Près de 4000 personnes ont envahi notre paroisse en fin de semaine passée. Et que dire de la température. Après une messe rythmée et le dîner traditionnel à la salle paroissiale, la parade se mit en branle avec plus de douze chars allégoriques et le corps de clairons et majorettes de Montebello. Puis ce fut le couronnement de notre Reine '70, Mlle Micheline Larose, fille adoptive de M. et Mme Jean-Claude Sabourin.

Nous remercions les duchesses : Claire Richer, Danielle D'Aoust et Mlle Brunet, qui ont collaboré autant à ce succès, par leur personnalité et leur courage durant cette fin de semaine. Mentionnons que les repas à la Salle Paroissiale étaient sous la direction de Mme Rémi Sabourin.

Voici les résultats de toutes les compétitions et les activités de ce Carnaval:

CHARS ALLEGORIQUES: Nous vous donnons les cinq premiers gagnants:

1er: Expo Universelle (70) - Ginette Séguin et Réjean Dambremont. 2e: La pêche sous la glace - Gilles Bélisle. 3e: Sculpture de glace: Maurice Dambremont. 4e: Nos Aïeux - Mme Théophile Séguin. 5e: L'Auberge Chez Ti-Père: Jeanine Dambremont.

SCULPTURES à domicile: 1er: M. Jean-Paul Neveu. 2e: M. Conrad Dumouchel.

PERSONNALITÉ: Homme de l'année: Léo Bédard. Homme de l'année 2e: Gérard Diné. Athlète de l'année: André Lavergne. Organisation des Loisirs en '69: Philias St-Pierre.

SCIE MECANIQUE: 1er: Margel Croft, Duhamel, 9 secondes. Free for all: Réjean Larose, Ripon, 8 secondes. Sciottes pour dames: Louise Lavergne, 33 secondes.

BALLON BALAI - Hommes: - Champion: Ripon, cap. J.-Paul Richer. Finaliste: Ripon, cap. GHISLAIN MATTE.

BALLON BALAI - Femmes: - Champion: Ripon, cap. Marie-Paul Dambremont. Finaliste: Duhamel.

HOCKEY - "OLD TIMER". - Champion: Duhamel. Finaliste: Ripon, cap. Roger Matte.

HOCKEY - "Pee-Wee". - Champion: Montpelier. Finaliste: Ripon.

RESULTAT DES COURSES D'AUTOS-NEIGE:

Signal de départ: M. Noël Matte. Juges de la Course: MM. Robert Bélisle et Emile Massie. Première épreuve: 10 H.P. Aldé Chartrand. Deuxième: 16 H.P. Michel Périard. Troisième: 18 H.P. Ghislain Matte. Quatrième: 24 H.P. Serge Daoust. Free for All: Richard Mallette.

COURSE DES MAIRES

Paul Neveu, conducteur Germain Lavergne. 3e. Henri Lemery, conducteur Richard Ne-

veu 2e. Philip Chartrand, conducteur Ghislain Matte, 1er.

10 H.P. - Trophée Perpétuel: Gagnant, M. Aldé Chartrand défendant son titre.

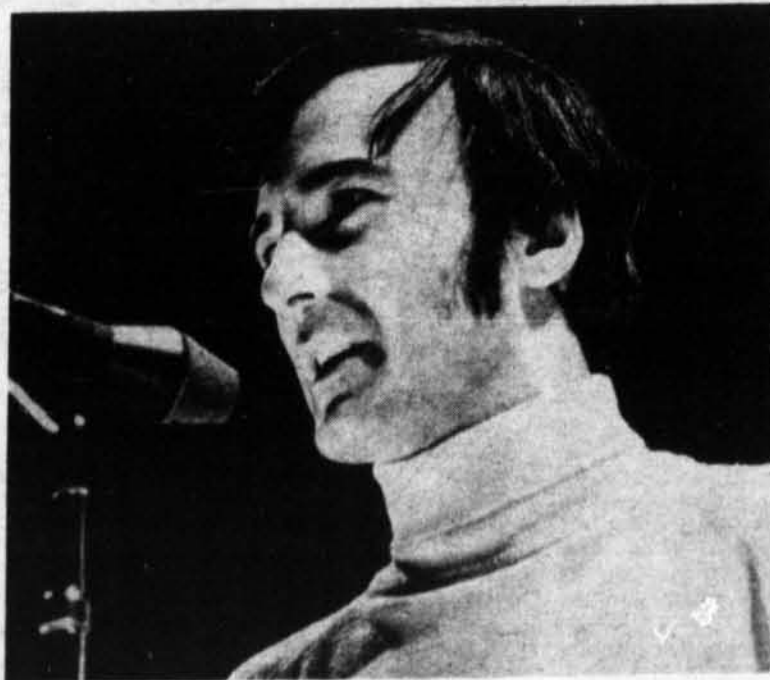


Photo de la Reine du Carnaval de Ripon et son escorte.



Trophée Perpétuel gagné par Aldé Chartrand dans la compétition de motoneiges.

Yvon Deschamps à Buckingham



En collaboration avec la Société Radio-Canada, 1250 au cadran, le Club Lions de Buckingham est heureux d'annoncer à la population de Buckingham et la région que dimanche prochain, le 8 mars, à 8.30 hres p.m., à l'école Polyvalente de Buckingham, Yvon Deschamps, un artiste de la radio et de la télévision, donnera un spectacle dont les profits seront entièrement versés au fonds de construction de la résidence Bel-Air, pour personnes âgées. Qui ne connaît pas Yvon Deschamps et ses monologues célèbres, tantôt comiques, tantôt humoristiques, mais dans un style unique à Yvon Deschamps. C'est donc une soirée à ne pas manquer. Depuis quelques temps le club Lions est très actif et tente de recueillir la somme de \$40,000, pour défrayer le coût de l'ameublement du futur foyer pour personnes âgées. Quand on sait que ce foyer sera construit à Buckingham et qu'ainsi plusieurs de nos vieillards pourront demeurer près de leur famille, nous pensons que l'oeuvre du club Lions mérite le support et l'appui financier de toute la population. Donc dimanche soir prochain venez rigoler avec Yvon Deschamps, tout en aidant le club Lions à réaliser son projet de la résidence Bel-Air pour personnes âgées.

Attention...

La plus importante exposition du livre et d'aides audiovisuelles jamais tenue dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec ouvrira ses portes à l'école secondaire régionale de Hawkesbury le vendredi 6 mars prochain et se poursuivra jusqu'au dimanche 8 mars à 17 heures.

Des maisons d'éditions dont la renommée n'est plus à faire, tant d'expression anglaise que française, viendront nous offrir leurs plus récentes publications de même que leurs volumes de références dont l'autorité est solidement établie. Invitation cordiale à tous, étudiants, parents, éducateurs, afin d'examiner, d'étudier, de se procurer le matériel dont ils ont besoin.

Heures d'ouverture: le 6 mars de 16 hres à 22 hres; le 7 mars, de 10 hres à 22 hres et le 8, de mars de 13 hres à 17 hres.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN
TÉL.: 983-6617

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ

Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.

COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

986-3393

Buckingham

TÉLÉPHONE 985-3033

310 RUE VICTORIA
THURSO, QUÉ.

JACQUES PRÉVOST

AVOCAT

Bureau jeudi de 3 à 9 p.m. - Tél: 983-6617

St-André-Avelin

Desmarais, Hamon, Lavallée

AVOCATS

Bureau à Montebello
sur rendez-vous.

Tél.: 423-6665
Montebello.

VOTRE CONSEILLER DE SANTE

Royal Raymond

HERBORISTE

C.P. 1283

TÉL.: 427-8846

PAPINEAUVILLE, QUÉ.

SANTE NATURELLE

tribune libre

Une première voix d'adolescent

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"

Paix... Voilà un mot bien populaire de nos jours. On l'entend et on le lit partout, en toutes les langues. Les plus grands hommes l'ont employé sans cesse. Je cite entre autres le Christ, Bouddha, Gandhi, Martin Luther King. Mais que signifie ce petit mot?

De plus en plus on croit que la paix n'est qu'une absence de guerre, de querelle. On en a bel et bien perdu le sens le plus réel. On a perdu le message du Christ. Qui croit aujourd'hui que la première paix la plus importante est intérieure? C'est à l'intérieur de chaque individu, de chaque homme digne de ce nom qu'elle doit commencer. Quand l'intérieur est paisible, l'extérieur le devient automatiquement. Tout semble s'adoucir, et devient une source de joie. Il est parfaitement idiot de continuer à croire qu'il est possible de rendre la terre paisible si les hommes ne changent pas, s'ils persistent à vivre avec de la rancune dans le cœur. Pour qu'une forêt soit verte la grande majorité des arbres doivent être verts. Ainsi de notre microscopique planète. Pour qu'elle devienne paisible la majorité des individus qui en habite la surface, doit trouver la paix de l'esprit. A quoi servent les révolutions, les grands changements au niveau gouvernemental si les hommes persistent dans leur ignorance d'eux-mêmes et du grand besoin de paix et d'amour qui repose en eux. La querelle et la guerre appartiennent aux individus qui se cherchent, aux individus qui se laissent dominer par leur côté animal. La paix est pour les humains intelligents qui savent dépasser les apparences et s'arracher par le fait même à l'emprise du corps. La presque totalité de ce grand tout qu'on nomme l'humanité rêve à une chose qui semble compliquée et qui, au contraire, est à la portée de toutes les intelligences. Ainsi du bonheur. Le Christ a dit "Je vous laisse ma paix." Sa paix intérieure. Il ne parlait certes pas de cette paix utopique qu'on tente d'obtenir à Paris par des centaines de beaux discours diplomatiques. Manifestement, à Paris comme partout ailleurs, "on rêve en couleurs". Et on croit avoir les pieds sur terre. Au contraire, on s'aveugle. La véritable paix est dans le silence et non pas dans les brillants discours à la Trudeau ou à la Nixon. On s'acharne pourtant dans cette voie absurde

qui n'a jamais rien donné de durable. Je cite ici une phrase typique, un slogan, du Temps des Fêtes, qu'on prononce à Noël sans plus y réfléchir par la suite: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." La volonté, c'est par elle que la paix du Christ sera possible. Il faut dès maintenant se placer en face de soi-même et se laver des centaines de préjugés stupides qui tiennent l'individu prisonnier, et assombrissent l'existence. Qui en face d'une personne qui a la réputation d'être sale est capable de se dire seulement: "Il est 'ou' Il est Amant sans autre arrière pensée? C'est ce qu'il faudrait réussir à accomplir devant tout individu. La paix, le bonheur sont des choses dans l'esprit. Les préjugés détruits ou rendent les deux presque impossibles. Elvis Presley a dit "Clean your own backward". Le Christ a dit "Fais d'abord le ménage de

ta demeure". Il ne s'agit pas d'un rêve. La course au pouvoir, à la richesse: tels sont les véritables rêves. Matériellement, tout change. On est jamais satisfait. La mode le prouve assez. La paix ne peut pas être extérieure si elle n'est pas d'abord intérieure. C'est par l'intérieur qu'on peut tout changer. Seulement en se répétant les mots "Paix et Amour" on peut faire beaucoup pour la paix. Cette répétition crée ce qu'on appelle en anglais "a vibration". C'est de la magie blanche. Elle apporte le calme. Mais il faut avoir la volonté de se parfaire et cette volonté existe bien peu aujourd'hui. La décennie présente décidera du sort de l'humanité. Voulez-vous que vos enfants, vos frères, vos parents meurent? Alors... Une voix dans le désert: Je VOUS laisse ma paix.

Claude Chénier, Thurso, 20 ans.

La Course aux Plaisirs:

	VRAI	FAUX
Ca va mal dans les Gouvernements		
Ca va mal dans les familles		
Ca va mal dans les écoles		
Ca va mal dans les usines		
Ca va mal dans les syndicats		
Ca va mal dans le clergé		
Ca va mal dans l'Eglise		
Ca va mal dans la société		
Ca va mal partout dans le monde		
C'est la course à l'argent, aux plaisirs TOUTE course à une fin Un arrêt? STOP!		

N'est-ce pas le moment de mettre les freins, de s'arrêter si on se croit rendu assez loin? Cessons de rêver pour faire face à la réalité. Sortons de la lune pour vivre les deux pieds sur la terre. L'évasion, le laisser-aller, l'abus dans tout, conduisent à rien, à la perte, l'angoisse, l'anxiété etc. La preuve nous est donnée dans la vie présente. Les jeunes s'agitent, les adultes s'inquiètent. Bien peu agissent. On détruit au lieu de chercher à rebâtir. Le communiste agit. Il a beau jeu pour faire ses ravages. Qui osera le nier, il s'infiltre graduellement c'est visible. C'est donc l'heure du combat, le moment de l'action. Qui l'emportera? Celui qui sera à son poste et aura le mieux travaillé. STOP! STOP! STOP!

"LA LUMIERE EST ROUGE"

Fin de la grève à la Hand Chemical de Papineauville

C'est par un vote serré de 38 pour le retour au travail et 36 pour continuer la grève que s'est terminée la grève à la Hand Chemical, qui a duré 3 semaines. Les employés ont donc décidé d'accepter une augmentation de 0,12 l'heure. Malheureusement deux contremaîtres d'expérience furent congédiés pour avoir eu un contact de près ou de loin avec les employés qui étaient en grève; M. Jean-Paul un employé de 17 ans d'expérience, ainsi que M. André D'Acoust avec 10 années d'expérience. C'est là que l'on voit que la sécurité d'emploi est pratiquement inexistant et que la jalousie et l'hypercritisme l'emportent encore une fois sur des travailleurs qui ne voulaient que sympathiser avec leurs confrères en grève.

Comment enrayer l'emprise sans cesse croissante des Etats-Unis sur notre économie?

Le Canada est-il condamné à devenir, à plus ou moins brève échéance une véritable "Sucursale" d'Amérique ou bien notre pays a-t-il encore la chance d'être considéré dans le concept international actuel comme une entité? Telles sont les questions qui doivent se poser les Canadiens en 1970. Voici ce que déclarait le directeur du Devoir à la 2e conférence internationale qui se tenait à l'Hôtel Bonaventure de Montréal: "Que ce soit dans le domaine de l'exportation ou de l'importation, que se soit dans le domaine du financement des entreprises, les Etats-Unis détiennent, à quelques exceptions près, les principaux secteurs de l'économie canadienne, le résultat est le suivant: à peu près tous les problèmes du Canada, comme la plupart de ses progrès sont l'aboutissement de cette situation de fait." Ainsi, de déclarer le conférencier, quand cette situation bien avantageuse sur certains points, se traduit par une perte d'initiative qui implique, pour les Canadiens, le passage du contrôle de certains secteurs clés de leur économie entre des mains étrangères, portant par le fait même atteinte au développement de l'appareil gouvernemental lui-même, il y a lieu de se poser de graves questions et de s'inquiéter pour l'avenir." La solution d'après M. Ryan, pour se dégager de l'étreinte américaine, serait d'entreprendre ou de continuer et ce de façon soutenue, une spécialisation dans certains secteurs donnés de notre économie; cette spécialisation poussée, dont nous serions les responsables, nous permettrait tout en nous distinguant des autres, d'affronter avec succès les Etats-Unis tout au moins sur certains points précis sur les marchés intérieurs et internationaux. Enfin concluait le conférencier: Le Canada devra choisir entre trois hypothèses: devenir un satellite ou une annexe évoluée des Etats-Unis, devenir un pays original dans la famille des grandes nations.

Fais de la politique et la politique t'aideras

L'ancien ministre de la Justice dans le gouvernement Pearson, M. Lucien Cardin, dont l'état de misère avait été dévoilé au public dernièrement dans un grand hebdomadaire, vient d'être embauché par le gouvernement fédéral.

Il occupera désormais un emploi à \$19,000 par année, siégeant à la commission d'appel du ministère de l'Immigration.

On se souviendra que la faillite financière de M. Cardin avait été étalée dernièrement et c'est probablement la raison qui a poussé ses anciens collègues à lui trouver un emploi.

M. Cardin avait, à l'époque, provoqué le scandale Gerda Munsinger qui fit couler tant d'encre. Il avait démissionné comme ministre de la Justice et député en 1967, et était par la suite devenu hôtelier. Inutile de préciser que M. Cardin était, en politique, un militant libéral...

Montpellier

Souhaits de prompt rétablissement à M. Paul Lebault de la vitrerie qui subissait un fâcheux accident au cours du fin de semaine dernier. En Canadien "une Ride de Poney". De la part des copains de l'hôtel Des Monts.

MONTEBELLO

Dimanche dernier un groupe d'enfants étaient confirmés par Mgr P.-E. Chardonnet. C'est dernier, au cours de l'après-midi, accompagné de M. le Chanoine A. Hébert, fit la visite des malades de Montebello. Le soir, Mgr. Chardonnet assistait à un souper au Seignory Club, accompagné des membres des corps administratifs de la municipalité.

CLUB AUTO-NEIGE BOURASSA

La direction du club tient à faire remarquer à tous ses membres que la saison n'est pas encore terminée car voici:

Dimanche le 8 mars:
Randonnée Montebello-N.-D. de la Paix via le Chemin Bourassa, 10 hres a.m. Départ Parc Louis Joseph Papineau. Diner en plein-air - chacun apporte son lunch. Arrêt à N.-D. de la Paix, 3 hres: Départ de N.-D. de la Paix, 6 hres Souper au Club de Granit de Montebello. Coût: \$1.50.

Samedi le 14 mars:
7 hres p.m. Départ Parc Louis Joseph Papineau. Randonnée surprise à ne pas manquer. Lunch après la randonnée.

CARNAVAL ETUDIANTS:

Dimanche dernier, 1er mars le Collège des Frères de la Présentation à Montebello tenait son carnaval étudiants. Un grand nombre de parents et amis de ces derniers eurent l'occasion de se rendre compte du travail formidable que les élèves ont accompli soit en monuments de glace ou dans les différentes disciplines sportives.

MERCI

A l'occasion de la Caravane Montebello; Duhamel, le Club Auto-Neige Bourassa veut remercier les commanditaires suivants:

M. G. Robert Robert I.G.A.	M. G. Desforge Labatt	M. L. Couture Molson
M. C. Hugo B.C.N.	M. F. Perron B.A.	Mme Lamothe B.P.
M. P. Cloutier Taxi	M. G. Joanis Hotel Central	M. Jos Matte Esso Imperial
M. L. Tremblay Hotel Commercial	M. R. Gauthier Salon du Village	
M. P. Bonhomme Papineauville Lumber Co. Ltée.	M. P.A. Wathier Salon Paul & Hélène	
M. Kavanagh Kavanagh Automobile	M. C. Labrosse Labrosse Auto. Ltée	
M. J.J. Brunet Hotel/Motel Seigneurie	M. S. Larivière Larivière Transport	

FERRONNERIE

C. GENDRON

FASSETT, QUE. TEL. 423-6256

Ch chauffe-eau Cascade 40 électrique	\$69.00
Radio de table électrique	\$19.50
Perceuse électrique Black & Decker 3/8	\$15.00

ST-EMILE DE SUFFOLK



Voici le char allégorique qui remporta le premier prix lors du carnaval de St-Emile de Suffolk. Sur la photo nous voyons Mme Josephine Bédard qui, malgré ses 77 ans, participait à la parade avec ses antiquités.



Voici le joli bonhomme assis devant le bureau de poste de Mme Eva Godin à St-Emile de Suffolk. A l'arrière on voit M. Herve Godin, M. le maire Marcel Dardel et Mme la mairesse.

le début de la parade aux flambeaux. Près de 50 motoneiges paradaient dans le village avec des flambeaux de toutes couleurs. Vers 10 hres ce fut la présentation des duchesses à la salle municipale. Près de 150 personnes sont venues danser au son de l'orchestre des Mésanges qui par les danses dans le passé ont su si bien nous divertir. La journée de dimanche a débuté par la messe du Carnaval qui a eu lieu à 11 hres a.m.

A 1.00 hres une foule de près de 500 personnes s'était massée sur le terrain de la salle municipale pour connaître enfin le résultat de la vente des billets. Les résultats sont les suivants: Yolande Desormaux était élue reine du 2e Carnaval avec 709 livrets vendus, Nicole Lalonde, lieue duchesse avec 414 livrets vendus, Claudine Proulx, 2e duchesse avec 219 livrets vendus.

Vers 1.30 hres p.m. c'était le début de la parade des chars allégoriques. Les Majorottes et le corps de clairons de Montebello ont ouvert la parade. Ils ont offert un spectacle éblouissant aux quelques 1,500 personnes qui s'étaient massées le long de la rue Principale du village. Vers 2.30 ce fut les courses de motoneige, à 4 hres devant la salle municipale, c'était le concours de souque à la corde et de scies mécaniques, et de Bucksaw. A 5 hres, ce fut le buffet servi à la salle municipale. Les Dames Fermières de St-Emile avaient préparé le souper. Vers 8.30 ce fut la remise des trophées, suivie du Bal de la Reine.

Résultats et noms des gagnants des différentes compétitions du carnaval de St-Emile de Suffolk: Ballon balai (Filles) Duhamel visitait St-Emile - Local 1 vs 0. Ballon balai (Hommes) Chénévillie visitait St-Emile - Local 2 vs 1. Hockey 1 - Pee - Namur vs St-Emile - Local 4 vs 2. (2) Midgets: Notre-Dame de la Paix vs St-Emile. Local 9 vs 4. Motoneiges: 18 forces: G. A. é - tan Bernard (Namur). 24 forces: Normand Graham (Boileau). 45 forces: Gilles Plon (Rockland) à remarquer, les gagnants des différentes compétitions de motoneiges sont tous propriétaires de Ski-Doo, Bombardier. Scies à chaînes: 5 forces: Robert Charron et Royal Bernard. 6 forces: Margel Croft. Bucksaw Réjean Périard.

Chars allégoriques: 1er choix: Bon Vieux Temps. 2e: Carnaval (Hôtel St-Emile). 3e: Nos Bûcherons. 4e: Nos sports d'hiver. Souque à la corde: Notre-Dame de la Paix. Monuments de glace: La truite, chef d'œuvre de Maxime Desormaux et Aimé Carrière.

REMERCIEMENTS:

Le comité du Carnaval tient à remercier la liste des gens qui va suivre: M. Palma Molloy pour avoir ouvert la parade avec son cheval "Prince". M. Aimé Carrière pour avoir fait le bonhomme Carnaval. Tous les commanditaires qui ont habillé les duchesses: Maxime Desormaux Rest., Moise Chartrand, Rest.

et Réjean Périard Hôtelier ainsi que Rodolphe Blais, Hôtelier. Garage Jos Roy, M. Marcel Tremblay pour don de lait. M. Lawrence Dugas pour don de beurre. M. Jean-Claude Desormaux don de pain. Le Bureau et la direction du cercle des Fermières de St-Emile de Suffolk tiennent à remercier les dames qui par leurs dons ou par leur aide ont contribué au succès du carnaval '70.

En bref le 2e carnaval fut un gros succès. Le comité du Carnaval et M. le Maire de St-Emile, M. Simon Proulx, tiennent à remercier les personnes qui de près ou de loin, ont contribué au succès de ce carnaval.

D'AUTRES NOUVELLES:

L'équipe de la ligue de hockey étudiante, les Castors du Nord (St-Emile - Namur - Boileau et Lac des Plages) a triomphé de l'équipe de Saint-André-Avellin en les défaisant en deux parties consécutives: 1re partie: 5-4. 2e: 4-1.

Félicitations à nos joueurs et bonne chance pour les finales les gars.

Un spectateur.

BONNE FETE

Je voudrais souhaiter bonne fête à M. Jean-Yves Bélisle de St-Emile qui a célébré son anniversaire de naissance le 3 mars. De la part de la famille, M. Mme Jean-Maurice Molloy.

aussi
A M. Sylvain Molloy de St-E-

mile qui va célébrer son 1er anniversaire de naissance le 9 mars. De la part de son père et sa mère, M. Mme Jean-Maurice Molloy, son frère et ses sœurs.



**Papineauville
Lumber Ltée**

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

Où vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS
Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

985-2218



**AUGER
et FRERES
LTEE.**

212 RUE GALIPEAU THURSO, QUE.

Vendeur autorisé: RAMBLER
AMX - REBEL - JAVELIN - AMBASSADOR

Marlin 1967

2 PORTES
TOIT RIGIDE
AUTOMATIQUE TOUT EQUIPE



UNITE MOBILE

Phil à l'orgue

Réceptions
Banquets
Mariages

PHIL. BEAUCHAMP

Montebello 423-6388
Ottawa 745-0260

Pianiste - Organiste
8 MUSICIENS DANS 1

EST EN MESURE D'ALLER
PARTOUT DANS LA REGION

**CHÉNÉDOO
SPORTS INC.**

428-3979

Chénéville

*Escompte de 20 à 40 %
sur linge
et autos-neige usagées*



QUAND - QUAND

EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ

par
JACQUES DUPONT



Il y avait un article dans "La Presse" du 16 février écrit par M. R. Daoust économiste au "Sujet de l'impôt" de 2% du progrès social qui disait ce qui suit en réponse aux revendications de M. Mario Beaulieu, Ministre des Finances du Québec:

1- Depuis 1968, la province nous charge 0% en surplus de l'impôt à payer, et cela pour se créer une réserve pour fins d'assurance-maladie.

2- La province, trouvant que les allocations familiales étaient insuffisantes, vota quelques \$60,00 par enfant, mais retire l'exception de \$300. Résultat: ZERO.

3- Sous prétexte de culture et de commerce la province crée, en pays étrangers, des ambassades, maisons du Québec, à coup de millions; sachant bien que cela est du domaine fédéral.

4- Par le Bill 65, l'on croyait qu'on pouvait forcer l'éducation et l'instruction en construisant à coup de \$7,500,000,00 plus le coût de transport des écoliers avec des professeurs non préparés. Résultats: Pagaillerie, Indiscipline et Drogues.

5- \$3,500,000,00 viennent d'être votés pour les sports, malgré que le trésor provincial n'a pas d'argent pour payer certains instituteurs.

6- Les corps publics eurent droit de grève et en profitèrent, pour tout saccager.

7- Malgré les Millions empruntés de la Caisse de Dépôts, de la Régie des Rentes, la province veut s'accaparer du fonds de retraite des ouvriers de la construction et ceux des policiers et pompiers.

8- Malgré un budget de plus de trois milliards nous devons toujours emprunter.

M. Trudeau a raison quand il redoute que les prochaines élections se fassent sur le dos du fédéral. Il faudrait mettre de hors tous les parasites et prétendus sauveurs de la race qui infestent la province. (Fin de la citation). Il y a plusieurs vérités dans cet article, même si je ne les partage pas toutes, mais j'ai voulu écrire l'article au complet pour vous permettre de mieux juger, car qui suis-je pour donner la réponse à un économiste?... C'est tout de même un point de vue intéressant, qui dit la vérité, le gouvernement Fédéral ou nos politiciens du Québec? ...

Une chose certaine, Québec dans le temps de Duplessis a refusé plusieurs sommes d'argent, comme pour la route transcanadienne par exemple. Avait-il raison? ... Aujourd'hui le gouvernement fédéral a offert ce plan d'assurance-maladie au Canada, Québec n'étant pas prêt, on ne peut blâmer le gouvernement fédéral pour ne pas donner les argentés perçus, car ceux-ci sont pour l'assurance-maladie qui doit rentrer en vigueur au Québec en juin. Lorsque ce service sera en vigueur, je crois que l'on pourra aller chercher ce qui nous revient du fédéral pourvu que nos représentants du Québec soient capables de discuter.

J'ai approuvé les remarques du Ministre de la Justice du Québec au sujet de la publicité que "Radio-Canada" a donnée à Gagnon. Je dis à M. Paul "Bravo!" et j'irais plus loin en disant qu'il semble que certaines personnes à Radio-Canada, prennent un malin plaisir à présenter certaines personnes, qui aiment à semer le trouble et tout ça, au nom des Droits de l'homme, mais il y a aussi ceux qui croient en l'avenir de notre Canada. Ceux-là, vu que c'est la majorité, ce n'est pas des nouvelles. Je regardais dimanche au poste 4 de "Radio-Canada" (en anglais), on interviewait un nègre Américain qui venait défendre les autres nègres ici au Canada, mais ce type ne voudrait jamais demeurer ici au Canada. Eh bien je dis à ceux que notre pays n'intéresse pas, pourquoi y venir, pourquoi y rester, je suis certain que notre pays et notre Québec peuvent s'arranger pour vivre sans ces indésirables.

Une question: Les Juniors de Thurso champions de la ligue ont été éliminés par Hawkesbury??? Quoi! vous n'avez pas vu la dernière partie à l'aréna de Thurso?... C'est dommage... Bien dommage...

L'on me rapporte que le gérant de la "Banque Provinciale de Thurso" a essayé de faire du "seadoo" avec sa motoneige. Le pire c'est que son épouse et lui-même ont dû trouver l'eau plutôt froide. Il ne faut pas blâmer Jean-Paul, ça doit être la faute de sa motoneige, c'est pourquoi on me rapporte qu'il l'a échangée. C'est effrayant tout ce que l'on me fait parvenir....

La St-Patrice sera fêtée à Thurso le 14 mars en l'école Maria Goretti. Il y aura partie de cartes, danse du bon vieux temps, jeux, prix variés, et un petit goûter. Donc gardez-vous cette date du 14 ouverte, le tout débute à 8,30 hres p.m., et c'est organisé par nos bons Irlandais de la Société St-Patrice. Vous y serez, on vous attend, c'est samedi le 14 à l'école Maria Goretti.

A THURSO

Vol avec effraction

En effet, vendredi vers 7,30 P.M., des voleurs se sont introduits chez le Doc Ubald Deslauriers de Thurso et l'ont soulagé de son coffre-fort. A date, on ne rapporte que 90% du matériel a été retrouvé. Dans ce vol un montant substantiel avait été volé.

La police locale avec la P.P. continue d'enquêter. Aucune arrestation à cet effet n'a été rapportée. Il appert que les voleurs étaient au courant, qu'il n'y avait personne à la maison vendredi soir. Le dentiste avec son épouse étant à son bureau de travail. Les voleurs avaient beau jeu. Espérons que notre police et la P.P. retrouveront les malfaiteurs.

La St-Patrice

La Société St-Patrice de Thurso organise chaque année une soirée des plus intéressantes - Musique - Chants - Danses - Jeux - Parties de cartes - Prix variés - Prix d'entrée - Goûter.

Venez vous amuser fermement SAMEDI le 14 mars à 8,30 hres à la Salle Maria-Goretti.

BIENVENUE A TOUS.

Taux d'emprunt

porté à 9 1/2 %

Le taux maximum que pourront payer les municipalités et les commissions scolaires pour un emprunt vient d'être porté à 9 1/2%, en vertu d'une décision toute récente du conseil des ministres.

Le taux maximum a fait un bond de 2 1/2% dans l'espace de trois ans, suivant en cela l'augmentation générale des taux sur le marché des emprunts.

La dernière augmentation, jusqu'à 9 1/2% est rendue publique dans la Gazette officielle du Québec. La décision gouvernementale fait suite à une recommandation de la Commission municipale.

Lac-des-Plages

ASSOCIATION CIVIQUE DU LAC DES PLAGES:

Une assemblée de cette association sera tenue le 15 mars à 2 hres p.m. à la résidence du président, Le Dr Louis Venne au Lac des Plages.

A cette occasion, M. Norman Flynn de la Fédération Québécoise de la Faune sera le conférencier et parlera de la Pêche. Cette association compte sur la présence de tous afin de continuer le beau travail commencé par celle-ci dans plusieurs domaines.

L. Défi.

BONNE FETE

Je voudrais souhaiter bonne fête à Mme Gérard Périard, Mlle Gisèle Laverne et à Gilles Boivin, le 10 mars 1970. De la part de leur oncle et tante, M. Mme Jean-Paul Lamothe de Timmins, avec un beau bonjour à tous nos parents et amis de Chénerville.

THURSO

21 et 22 mars.

A notre réunion du 11 mars, notre aumônier animera un "Cercle d'étude" ayant pour sujet: "la nouvelle liturgie du Baptême". Bienvenue à toutes.

Le 10 mars à 8 hres p.m., il y aura à la salle de l'école Bourget, sous les auspices des Filles d'Isabelle, un cours d'Art Culinaire "Chinois" avec dégustation de mets Chinois et 50 prix de présence. Prix d'entrée \$100. Avis aux gastronomes. Dites-le à vos amis. Venez en grand nombre le 10 mars, 8 hres p.m.

G. Lafrenière, rédactrice.

INFORMATIONS DU CLUB MISSIONNAIRE DE THURSO:

Rappel à tous les membres inscrits que la cotisation a été portée à 35¢ depuis le 1er octobre 1969, à cause de l'augmentation des tarifs postaux.

Invitation spéciale à TOUS à notre réunion mensuelle, le dernier mercredi de chaque mois. Votre présence et votre cotisation sont indispensables pour la survivance de l'oeuvre. La fête de P.S. Dumouchel le (24 mars) ne devrait pas passer inaperçue. Ce sera en même temps notre offrande de Pâques. De même pour le P. Perrault. Ces deux missionnaires comptent sur chacun de nous. Ils savent faire le partage de ce qu'ils reçoivent. Le carême est le temps propice pour toute aumône. Invitation au "PARTAGE".

MERCI A TOUS.

Mme Norbert Payer, sec. - Aline Chenier, prés.

BOUM DU PARTAGE

Ca fera un gros Boum dans ton cœur
Quand tu partageras ton bonheur.

C'est toi mon ami qui me donnes la main
En m'invitant à poursuivre mon chemin
Et lorsque je souffre beaucoup de la faim
C'est toi mon ami qui me donnes du pain.

Le Seigneur qui te dit: Viens mon ami
Tu seras gai avec Moi toute la vie
La joie c'est de rendre heureux tous les humains
Cela calmera à tout jamais ta faim.

Vraiment partager, c'est si merveilleux
Ca te rendra j'en suis sûr toujours heureux
De voir rayonner un joyeux sourire
Chez ceux que tu as par ta joie fait revivre.

HOTEL ROYAL St-André-Avellin

DES FEVES AU LARD SERONT SERVIES

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

AUX FERVENTS DE L'AUTO-NEIGE.

Bienvenue à tous

983-6622

Dance - Du plaisir pour tous en tout temps.

Voilière Musicale

Si vous avez de 8 à 99 ans, et désirez savoir si vous avez des aptitudes pour apprendre un instrument de musique.

Rendez-vous, samedi le 28 février ou le 7 mars au sous-bassement du presbytère de St-André-Avellin de 8 hres a.m. à 4 hres p.m.

Informations: Gilles Westass - Tél.: 1(514) 473-5552

Cette semaine:

1967 Oldsmobile Vista Cruiser
1965 Ford sed.
1966 Bronco 6 cyl.
1965 Oldsmobile Cutlass
1968 Oldsmobile Cutlass, toit rigide
1970 Fairlane 500 dém. Spécial
1964 Dodge 330 6 cyl.
1964 Pontiac convertible 8 cyl.
G. GIGNAC 423-5550

Atelier
de
débosselage
et
machiniste

LABROSSE
MONTEBELLO QUE.
Tel.: 423-6310
LABROSSE AUTOMOBILES LTEE
Montebello, Que.

Vendeur
autorisé
des
produits
FORD
&
SHELL

Scorpio

Extra spécial
sur MODELE 1970

1-1969 Scorpio usagé à vendre
C. LABROSSE 423-6310

FASSETT

AFFAIRES MUNICIPALES

L'administration de la municipalité de Fasset fournit encore cette année l'occasion à leurs contribuables de prendre connaissance des revenus et dépenses pour l'an 1969. Par les figures ci-dessous mentionnées les contribuables seront en mesure de juger adéquatement la saine administration de leurs finances. N'eut été d'une avarie à la couverture de la salle municipale un excédent budgétaire d'au-delà de \$1,000.00 aurait figuré comme sur plus administratif. Félicitations Messieurs.

MUNICIPALITE DE FASSETT
COMTE PAPINEAU, P.Q.
ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
ANNEE 1969

Revenus: -

Taxe foncière générale	\$ 1,974.18	
Taxe de vidanges	1,431.44	
Taxe de commerce	705.00	
Ristourne - Taxe de ventes	5,661.77	
Fauchage	23.00	
Location - Salle	20.00	
Intérêts sur taxes	9.52	
Revenus - Divers	4.00	\$9,828.91

Dépenses: -

Administration: -

Secrétaire-trésorier	\$1,316.00	
Vérification	225.00	
Bond - Caution	20.00	
Timbres et frais de postes	54.51	
Papeterie et frais de bureau	259.69	
Téléphone	54.63	
Rôle d'évaluation	50.00	
Rémunération - Conseil	401.34	
Elections	433.49	
Frais de banque	7.15	
Dons	40.00	
Conseil de comté	439.71	

Salle Municipale: -

Chauffage	\$450.96	
Electricité	198.78	
Entretien	1,733.43	\$ 2,383.17
Commission des Acc.	15.00	
Assurance-responsabilité	241.10	\$5,940.79

Protection de la personne: -

Service des incendies	\$ 253.88	
Police	12.00	
Eclairage des rues	822.00	
Service d'eau	28.36	1,116.24

Travaux Publics: -

Inspecteur municipal	\$ 240.00	
Entretien - Chemins et trottoirs	747.44	
Fauchage	78.00	1,065.44
Enlèvement des vidanges		1,333.44
Enlèvement de la neige		374.26
Services récréatifs		177.75
		\$10,007.92

Déficit administratif - Année 1969

\$179.01

TOURNOI DE PECHE

Voici les résultats du tournoi de pêche qui avait lieu à Fasset en fin de semaine dernière:
Le plus gros Brochet 2 lbs, 6/16
Marcel Joanise, Le plus gros Doré 2 lbs, Conrad Larente, Le plus petit Doré 4 oz, Roland Boucher, La plus grosse Per-

chaude 12 oz, Michel Beaulieu-champ, La plus petite perchande 1 oz, Conrad Larente.

Les trophées ont été donnés par la Brasserie Molson, Lacherte Ltée.

3 trophées ont été tirés au sort entre tous les participants du tournoi de pêche et les gagnants sont: Mlle Nicole Ménard, Mme Marie-Paule Joanise et M. Maurice Ménard.



Samedi le 28 février, en l'église St-Jean l'Evangéliste de Thurso, le mariage de M. Albert Barnes, fils de M. M me Albert Barnes, décédés avec Mlle Francine Blais, fille de M. Mme Jean-Paul Blais de Thurso. Les nouveaux époux demeurent à Thurso.

Photo J. A. Demers.

26 ième Semaine Nationale Annuelle de la Santé

La 26e Semaine nationale annuelle de la santé aura lieu, cette année, du 8 au 14 mars. Cette semaine se tient sous les auspices de la Ligue de santé du Canada, en collaboration avec tous les ministères de la Santé et de l'Education du pays.

M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education du Québec, invite les commissions scolaires régionales et locales, les écoles, les collèges et autres organismes à participer à la campagne et à prendre tous les moyens à leur disposition pour améliorer la santé au foyer, à l'école et au travail.

Chénéville

FILLES D'ISABELLE

N.B. - Votre assemblée régulière du mois de mars est toujours fixée au lundi 9 mars à 8 hres p.m. à votre local habituel, à Chénéville. Venez-y très nombreuses.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb du conseil 3112, votre réunion de mars aura lieu à votre salle dimanche soir le 8 mars à 8 hres p.m. Bienvenue à tous. N.B. - Bingo mensuel à l'argent, le 21 mars.

GRATITUDE:

Tous les élèves adultes qui ont suivi les séances de catéchèse à St-André-Avellin veulent remercier sincèrement l'équipe formidable qui s'est dévouée sans compter pour la réalisation de ce cours.

Je nomme comme responsables: M. l'abbé Marcel Massie de St-André-Avellin, les Pères Hector Bibeau, Joachim Labbé, Bruno Richard du Séminaire Montfort, secondés par des religieuses de la Sagesse et de la Providence.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A M. Denis Poirier professeur de mathématiques à l'École Adrien Guillaume qui a été victime d'un accident d'au-

to, jeudi et qui est présentement hospitalisé à St-Michel de Buckingham. De la part de tous ses compagnons de travail ainsi que de ses élèves.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Henri Paul Chabot, hospitalisée au Sacré-Coeur de Hull pour une intervention chirurgicale. De la part de ses parents et concitoyens de Chénéville.

aussi à notre cher papa Raymond Proulx, hospitalisé à St-Michel de Buckingham. De la part de ses enfants: Lucie, Louise, Micheline, Nicole, Luc et Raymond.

TOUS NOS MEILLEURS VOEUX de fête à M. Michel David qui célébrait son anniversaire de naissance le 25 février, ainsi qu'à Mlle Hélène Valin de Chomedey qui célébrait son anniversaire le 1er mars. De la part de leurs parents et amis.

BONNE FETE:

A Mlle Louise et Lucie Proulx qui célèbrent leur anniversaire de naissance les 6 et 12 mars. De la part de tous leurs parents et compagnes de classe.

aussi M. Michel Fournier qui célébrera son 13e anniversaire, samedi le 7 mars. De la part de ses parents et copains.

Tél.: 983-2343

St-André-Avellin

chez

Guy Bisson

LE ROI

DES

BAS PRIX

BOEUF

DE L'OUEST

SPECIAUX

LES

5-6-7

et

12-13-14

MARS

Soupe aux tomates Heinz 10/1.00

Jus orange Del Monte 48 oz 45¢

Café inst. Red & White 8 oz 1.19

Glide liquide 64 oz 2/59¢

Blé dinde grains Nibblets 4/89¢

Crayon Bic 3/49¢

Nestlé Quick bte 2 lbs 79¢

Saucisses maison lard/boeuf 59¢ lb

Bologna au complet 35¢ lb

Rôti de lard filet 79¢ lb

Rôti lard maigre sock 65¢ lb

Cuisse de poulet 49¢ lb

Bacon en slab 69¢ lb

Chops de boeuf 79¢ lb

Jambon Cottage Rolls 85¢ lb

Poulet Catégorie A - environ 4 lbs 39¢ lb

Venez voir notre assortiment d'animaux en chocolat pour Pâques à prix réduit....

EXTRA SPECIAL.... T-BONE 95¢ lb

Roger Lanoie Contracteur en excavation et construction générale	Const. 985-2762 —TELEPHONE— Hotel 854-9582	Hotel du Lac Schryer Montpellier PROP.: R. LANOIE Accomodations pour fervents d'autos-neige DANSE AVEC ORCHESTRE LE SAMEDI SOIR
---	---	--

Lac Simon/Chénéville Cross Country de motoneige



Photo prise au moment du départ du Cross Country.

Samedi dernier avait lieu à Chénéville une innovation dans la région du premier Cross Country. Cette compétition qui remporta un succès est de bonne augure pour l'an prochain. Le trajet d'une longueur de 60 milles sillonnait les lacs et les villages de Duhamel, Montpellier, Lac Schryer, Ripon et St-André-Avellin. Le départ se fit à 11 h sur la route Principale face à l'Hôtel Lac Simon pour se terminer à l'hôtel Simonet où un souper fut servi à tous les participants et leurs épouses. La remise des trophées et bourses fut faite aux gagnants au cours de la soirée: 15 concurrents prirent le départ et il le terminèrent. Tous furent unanimes à dire qu'ils y reviendront l'an prochain car se fut une bonne et belle randonnée genre défi ou rallye, car plusieurs points de repère étaient du parcours.

M. Robert Latour agissait comme chef de départ et une charmante dame dont le nom nous échappe l'assistait comme pointeur. Ces derniers qui étaient assistés d'une équipe

pe formidable de juges et de vérificateurs ont été les instigateurs de cette compétition.

RAPPORT DES GAGNANTS DU CROSS COUNTRY

PARCOURS DE 72 MILLES

CLASSE No. 1, -

0 à 400 C.C.

1er: Gilles Galarneau - Lac Simon, en 3 h 17. 2e: Jacques Fecteau - Lac Schryer, 3 h 23. 3e: Robert Legault - Chénéville, 3 h 24. 4e: Jean Claude Tétrault - Montréal, 3 h 31 min. 15 sec. 5e: Guy Verner - St-Rémi, 4 h 24. 6e: Florent Verner - St-Rémi, 4 h 28 min. 7e: Guy Provost, 4 h 29 min. 45 sec.

CLASSE No. 2, -

1er: Mac Hirt - Lac Simon, 3 h 38 min. 2e: Jacques Archambault, 3 h 41 min 30 sec. 3e: André Yelle, 3 h 42 min 25 sec. 4e: J.P. Grand, 4 h 21 min 30 sec.

Cours d'initiation à la décoration intérieure



Les Artisans du Meuble Québécois Inc., un organisme qui depuis dix ans, travaille à promouvoir un meuble typiquement québécois, donneront à compter du 3 avril 1970, au centre Diocésain de Hull, 115 rue Carillon, un cours d'initiation à la décoration intérieure. Ce cours d'une durée de neuf semaines se donne à raison d'un après-midi ou d'un soir par semaine. La structure du cours prévoit une heure de théorie, une heure de discussion-forum et une heure de travaux pratiques. On vous montrera comment sélectionner les anciens meubles, comment les décaper, la façon d'appliquer la teinture et la cire, comment retoucher les meubles égratignés, les bases de la technique de la pose du papier peint, ainsi que la façon de rembourrer un fauteuil, etc.... Au point de vue théorique, vous apprendrez entre autre, à reconnaître les styles français, anglais, américains, japonais, scandinaves, etc.... Le calcul mathématique de l'éclairage, l'harmonie des couleurs, etc.... Pour de plus amples informations, communiquez avec Mlle Louise Gagnon à 770-3716.

HOTEL CAPITOL Thurso, Qué.

985-2010

Fernand Lucasse, prop.

Samedi - Dimanche
"The Syndicated Brass"

Vedettes de la T.V. et du disque. Groupe de 8 musiciens.

Hotel / Motel Seigneurie Inc.

ROUTE 8 - PAPINEAUVILLE, QUE.

SAMEDI ET DIMANCHE
7 - 8 MARS

JEAN FABER Chanteur

Au même programme **TAÏKA** Danseuse

Vendredi, samedi et dimanche, **"Les Tyrants"**
danse avec orchestre:

POUR RESERVATIONS: 425-6339



Salle à manger - Salle de réceptions

Mise en garde aux parents

Des commissions scolaires ont récemment pris l'initiative de distribuer des formulaires, invitant les parents à soumettre, avant une certaine date limite, leurs préférences, quant à la langue d'enseignement pour leurs enfants qui fréquenteront les écoles du Québec en 1970/71.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, souligne à l'attention des parents que ces formulaires n'ont aucun caractère officiel pour le ministère de l'Éducation. S'ils ont été préparés par les organismes concernés dans un but de planification, afin de prévoir les

effectifs requis pour organiser leurs classes en septembre prochain, ils n'entraînent cependant aucun engagement obligatoire de la part des parents.

Des règlements préciseront incessamment les modalités d'application de la loi visant à promouvoir la langue française au Québec. Les formulaires officiels d'inscription seront distribués suffisamment tôt dans les écoles pour permettre aux parents qui le désirent de demander que leurs enfants reçoivent l'enseignement en langue anglaise en 1970/1971, comme le prévoit la Loi.

Réfrigérateur Custom Seize
Libre de givre dans 30" d'espace



EXTRA SPECIAL

**16
PI.CU.**

339

COMPAREZ NOS PRIX ET ÉPARGNEZ

Westinghouse 16 Libre de givre
Capacité maximum de 16.1 pi.-cu. qui fera dans toute cuisine sans changements dispendieux. Seulement 30" de largeur. Affleure le mur et ne projette que 27" dans la cuisine (poignée exceptée). Aucun dégivrage dans le réfrigérateur ou le spacieux congélateur de 136 lbs. Isolant de paroi mince ultra-efficace, et système refroidissement à air forcé, pour procurer plus d'espace d'entreposage.
Poignées finies bois. Garde-viande de 17 livres, avec zone de froid spéciale, pour conserver la viande fraîche pendant sept jours. Compartiments à beurre et fromage, et contenant enlevable pour 22 oeufs. Spacieux légumier en émail-porcelaine. Le réfrigérateur est monté sur des rouleaux pour faciliter le nettoyage du plancher. Peut être encastré. Avocatier, Goldtone, ou Blanc.

**VENTE
de BLANC
Westinghouse**

Vous avez meilleur Satisfaction et Garantie

A 505 Principale BUCKINGHAM TEL.: 986-3777

chez H. LA DOUCEUR

**LAVEUSES
WESTINGHOUSE**



\$189

Service d'Usine Westinghouse

Il est rassurant de savoir que quand vous achetez un appareil Westinghouse pour votre demeure, vous pouvez obtenir le service à la maison par des représentants Westinghouse attitrés. Dans les grands centres du Canada, nous fournissons le service d'usine direct, par nos propres techniciens formés à l'usine, qui connaissent à fond les produits Westinghouse. Si vous avez besoin de service, rapide et courtois, une Camionnette Bleue de Service Westinghouse sera à votre porte, équipée d'un grand stock de pièces Westinghouse.

**CONGELATEURS
Westinghouse**

22.5 PI.CU.

\$229

NOTRE PLUS BAS PRIX JAMAIS

Vous avez meilleur Satisfaction et Garantie chez

H. LADOUCEUR

505 PRINCIPALE

BUCKINGHAM

TEL.: 986-3777

AUBAINES SUR LES
APPAREILS
MÉNAGERS
TÉLÉVISEURS
STÉRÉOS
en développement dans tout le pays

VENTE de BLANC



Westinghouse



EXTRA SPECIAL



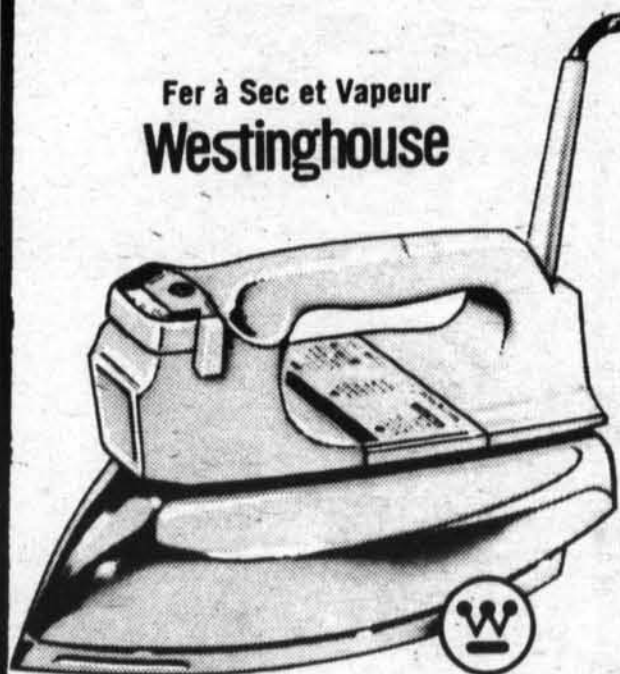
- Autonome de 30 pouces
- Console illuminée Deluxe
- Porte-serviettes (fini bois)
- Hublot et lumière de four
- Centre de chronométrage automatique
- Eléments de surface débrochables (1 - 8", 3 - 6")
- Prise chronométrée pour appareils
- 'Signalites' de surface et de four
- Interrupteurs à chaleur infinie
- 47" H, 30" L, 26" P.
- Disponible en Blanc, Goldtone, Avocatier, Cuivre antique

229

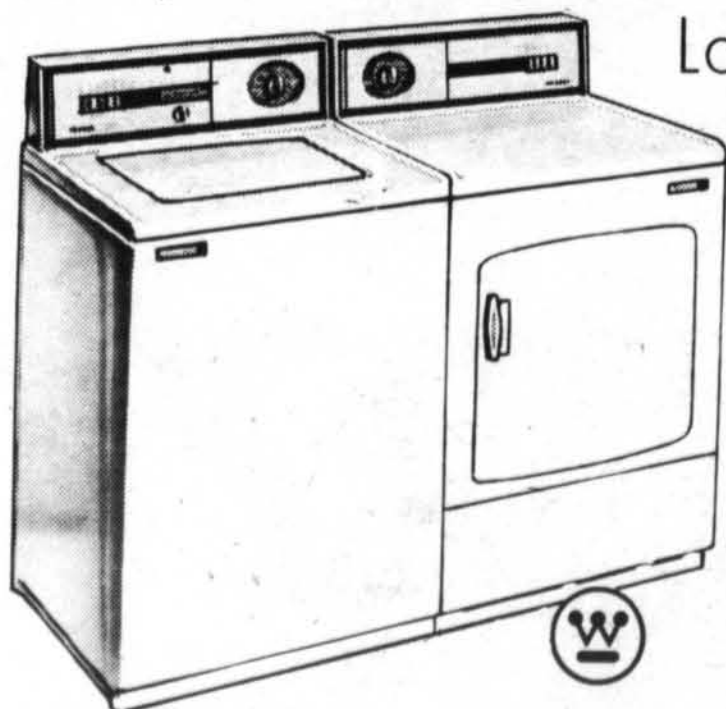


Pour plus de sûreté... exigez Westinghouse

**Fer à Sec et Vapeur
Westinghouse**



\$14.88



Lavez à merveille les couleurs et le blanc avec une Westinghouse

Laundromat 16 Extra-Robuste Modèle LAL560

Commencez à économiser dès votre premier lavage, puis continuez d'année en année. Elle vous épargne des lavages grâce à sa grande capacité... et de l'eau et du détergent, avec son contrôle Epargne-eau. Elle vous épargne des frais parce qu'elle est Extra-Robuste... dans sa construction, sa transmission, sa suspension, son moteur et son fini. Nouveau loquet de couvercle automatique 'Lock'n Spin' de sûreté. Cinq choix de températures d'eau à boutons-poussoirs (trois pour pressage permanent), deux vitesses, trois cycles de chronométrage, y inclus "Stop'n Soak" pour les détacheurs à enzymes; dispensateur automatique d'agent blanchisseur. Double action de lavage et gros agitateur à rampe profonde. Blanc.

Aussi disponible avec "Suds Saver". Modèle LAL560.

Sécheuse-compagne Extra-Robuste Modèle DEL560

Système de séchage à flot d'air balancé. Sélecteur de températures à 3 boutons. Deux cycles sur le chronomètre, y inclus "Auto Dry" parfait pour les vêtements de pressage permanent. Tambour-extra-robuste en porcelaine, avec lumière intérieure. Collecteur de charpie à l'avant. Blanc seulement.

→ **\$ 299.95**

VENTE

→ **\$ 189.00**

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'AU TEMPS DÉSIRÉ

REDUCTIONS FORMIDABLES SUR MEUBLES ET APPAREILS MENAGERS



**PROFITEZ DE
NOS PRIX DE RABAIS
DANS TOUT
LE MAGASIN**

**MOBILIERS DE CHAMBRE
LIVRAISON GRATUITE**

ARTICLES DIVERS

MOBILIERS DE CUISINE

MATELAS

MOBILIER DE SALON

TERMES DE CREDIT FACILES

REDUCTIONS JUSQU'A 50%



LAMPS!

20%-35%

REDUCTION

Vous avez meilleur Satisfaction et Garantie chez

H. LADOUCEUR

505 MAIN ST. BUCKINGHAM

TEL.: 986-3777

Le discours de M. Bertrand amorce une session préélectorale

Paul SAURIOL

(Le Devoir)

Comme on pouvait s'y attendre, le discours que M. Bertrand a prononcé à l'ouverture de la session s'inscrit dans la campagne électorale qui s'ouvrira officiellement durant les prochains mois. Ce document marque aussi une évolution importante dans la procédure de l'Assemblée nationale. Le rôle du lieutenant-gouverneur a été réduit à sa plus simple expression dans l'ouverture de la session; c'est un complément logique de la mise au rancart, déjà acquise, de l'apparat traditionnel qui entourait cette cérémonie.

Le premier ministre s'était entendu avec le nouveau chef de l'opposition pour supprimer aussi les deux discours classiques du proposeur et du secondateur de l'adresse en réponse au discours du trône. M. Bertrand estime avec raison que cela faisait partie de "ce rimel encombrant et poussiéreux" qui n'a plus de rapport avec les réalités d'aujourd'hui.

Toutefois, M. Bertrand a rejeté la rumeur qui lui prêtait l'intention de prononcer un "discours sur l'état de la nation" comme le fait le président des États-Unis devant le Congrès. Quelle que soit l'appellation qu'on lui donne, le discours du premier ministre a été un éloge habile des œuvres de son gouvernement. Il a même eu la prudence de ne pas exagérer les résultats obtenus, et de souligner certaines difficultés, comme pour réduire l'impact des critiques dont les motifs ne manqueront pas.

Si M. Bertrand a voulu supprimer certains aspects désuets du cérémonial parlementaire, il l'a fait dans le but de rendre le parlement plus efficace et de le présenter sous un jour plus favorable. Il convient de souligner l'affirmation du premier ministre que notre parlementarisme porte en lui-même le ferment d'une révolution permanente, que l'opposition y représente la contestation institutionnalisée, implantée dans le système et protégée par des règlements contre les abus de la majorité.

Si le gouvernement et l'opposition s'entendaient pour donner plus de dignité aux débats de notre Assemblée nationale, si l'on évitait les propos disgracieux et vulgaires qui avilissent trop souvent ses délibérations, les citoyens et notamment les jeunes, y verraient mieux ce que M. Bertrand considère comme "l'une des inventions les plus merveilleuses du genre humain."

Ce régime parlementaire, le premier ministre en

souhaite la réforme pour le rendre plus fonctionnel; mais il se défend de vouloir imiter les Américains, et affirme que les réformes ne progresseront qu'avec l'accord et le concours de tous les députés. Le chef du gouvernement a sans doute voulu, sans le dire clairement, répondre à ceux qui l'accusent de préparer l'avènement d'un régime présidentiel.

En énumérant les réalisations de l'Union nationale, M. Bertrand a insisté sur la mise en marche de SIDBEC qui n'était sous le gouvernement antérieur qu'une "sidérurgie de papier"; sur le progrès de la SGF dans lequel il ne voit encore qu'un "début prometteur"; sur les primes à l'investissement pour aider l'implantation des industries de pointe; sur la survivance de Terre des Hommes "qui vaut bien des industries par le nombre des emplois qu'elle procure et par l'activité économique qu'elle alimente". Dans cette liste assez longue, il a inclus et souligné les investissements apportés à la ville et à la région de Québec.

Ces efforts du gouvernement ont sans doute contribué aux progrès énumérés par le premier ministre, progrès réguliers depuis 1965 dans le revenu provincial, le revenu personnel et le revenu personnel par habitant, dans les ventes au détail, dans le nombre des personnes ayant un emploi au Québec qui a augmenté de 220,000 en quatre ans.

M. Bertrand n'a pas voulu montrer que le beau côté de la médaille; il admet que le gouvernement n'a pas fait de miracle, qu'il y a encore trop de chômage, que des régions souffrent de sous-développement et d'anémie économique. Mais il estime que les mesures adoptées ces dernières années donneront des résultats et que le Québec est dans la bonne voie.

Les électeurs auront à se prononcer bientôt sur ce plaidoyer et sur les critiques des partis d'opposition. La situation économique du Québec est difficile dans le moment, à divers points de vue; ce sera l'un des principaux sujets des débats de la session qui commence, et de la campagne électorale dont cette session sera le prologue.

Le gouvernement est peut-être vulnérable en ce qui concerne les difficultés économiques de la province, même si les causes de ces difficultés échappent dans une

ne certaine mesure à ses moyens d'action. Mais pour ce qui est des relations fédérales-provinciales et de la réforme constitutionnelle, la position du gouvernement n'est beaucoup plus forte, et c'est sans doute pourquoi M. Bertrand a consacré à ce sujet une bonne partie de son discours inaugural. Après avoir rappelé que le Québec doit son originalité au fait qu'il est "le foyer national des Canadiens français dont 83 pour cent vivent sur son territoire", le premier ministre a évoqué le problème majeur de notre fédéralisme: "Où trouver le point d'équilibre entre les pouvoirs que l'on doit exercer au Québec et ceux que l'on peut profitablement confier à un fonds commun canadien ou nord-américain?"

L'évolution du parti libéral provincial sur la question constitutionnelle depuis trois ans donne beau jeu au gouvernement de l'Union nationale. En 1967, le parti libéral se prononçait en faveur du statut particulier pour le Québec et a modifié son attitude par la suite. M. Bertrand a posé au nouveau chef libéral trois questions fort pertinentes, mais que M. Bourassa trouvera probablement assez embarrassantes.

C'est de bonne guerre que M. Bertrand souligne les contradictions et les reniements du parti libéral sur le problème constitutionnel. Mais lorsqu'il souhaite et demande que les deux partis fassent l'union sacrée quand les intérêts essentiels du Québec sont en cause, cet appel devrait être entendu, car ce serait alors plus facile d'obtenir des résultats. Les progrès accomplis par le régime Lesage ont été facilités parce que l'Union nationale appuyait ses revendications.

"Lorsque notre équipe siégeait de l'autre côté de la chambre, a dit M. Bertrand, elle était pour le gouvernement d'alors un stimulant, non pas un connifère"; cette critique est dure mais pleinement méritée en ce qui concerne les attitudes des libéraux provinciaux dans le débat constitutionnel. M. Bourassa saura-t-il redonner à son parti une attitude plus conforme aux intérêts du Québec ou restera-t-il à la remorque des centralisateurs fédéraux qui estiment que le Québec est une province comme les autres? Il devra se prononcer clairement là-dessus, mettre fin aux ambiguïtés et aux tergiversations, car ce problème sera avec la situation économique l'un des thèmes majeurs des prochaines élections provinciales.

Paul SAURIOL

Le premier discours du nouveau chef libéral à l'Assemblée nationale

Paul SAURIOL

M. Robert Bourassa a prononcé jeudi son premier discours à l'Assemblée nationale comme chef de l'opposition; il répondait au discours inaugural de M. Bertrand, et après la lecture des deux textes on a nettement l'impression que la riposte du nouveau chef libéral a été assez faible. Les réponses aux arguments de M. Bertrand sont souvent peu solides, et les prises de position du chef libéral, notamment sur les problèmes constitutionnels, demeurent ambiguës.

Le chef de l'opposition a dit qu'il ne suivrait pas le premier ministre dans la voie du verbalisme et de la rhétorique parlementaire; mais que fait-il d'autre quand il soutient que "Avant, pendant comme après le discours du premier ministre les travailleurs Québécois qui demain gagneront le marché du travail se retrouveront dans la même insécurité". Il reprend la même formule au sujet des assistés sociaux qui sont les plus atteints par le ralentissement économique.

Prétendre qu'un discours inaugural de la session peut ou doit modifier de telles situations ou résoudre des problèmes aussi profonds, c'est peu réaliste. Le chef du gouvernement a proposé les mesures mises en marche, et dont il espère des résultats; il peut avoir tort ou raison et l'opposition peut s'efforcer de contester ces orientations et l'opportunité de telles mesures; mais exiger que le discours ministériel annonce des réformes spectaculaires susceptibles de corriger rapidement les difficultés de notre économie, cela relève de la démagogie.

Réforme de la Constitution

Sur la question constitutionnelle, M. Bourassa recourt à des pirouettes et des faux-fuyants. Tout d'abord il prétend que le gouvernement Bertrand n'a pas pris clairement position sur la révision de la constitution. Il invoque comme preuve le document de travail que le Québec a soumis en juillet 1968 au comité permanent de la révision constitutionnelle, et auquel le sous-ministre qui le présentait attribuait un caractère provisoire.

Cependant, M. Bourassa ne peut pas ignorer qu'en février 1968, à la conférence intergouvernementale, Daniel Johnson présentait un mémoire où le gouvernement du Québec prenait position sur divers aspects de la réforme constitutionnelle, notamment quant au rôle du Québec dans la fédération canadienne, au partage des pouvoirs, aux relations avec l'étranger, à la radio et la télévision, aux droits de l'homme, etc. A la conférence de février 1969, M. Bertrand réaffirmait au nom de son gouvernement les mémoires et autres documents "qui ont exprimé l'attitude du Québec... avant ou après les élections de juin 1966".

Le document de travail de juillet 1968 suggérait des formules plus détaillées, plus précises, afin de faire avancer l'étude des problèmes. Si ces propositions avaient été présentées comme des revendications fermes

du Québec on aurait pu dire que notre province prenait des attitudes trop rigides au sujet de modalités sujettes à

négociation. Mais cela ne supprime pas le fait incontestable que le Québec a prit clairement position quant aux principes et aux objectifs précis que notre province recherche dans la réforme de la constitution. Invoquer un document de travail pour prétendre le contraire n'est pas sérieux.

L'attitude des libéraux provinciaux

Après ce coup d'épée dans l'eau, M. Bourassa affirme que le parti libéral du Québec n'a pas de leçon à recevoir de l'Union nationale, parce que sa politique constitutionnelle est connue, qu'elle a été arrêtée dans des congrès, qu'elle s'inscrit dans des mémoires précis et documentés que le gouvernement libéral a soumis à Ottawa de 1960 à 1966, qu'elle a été exprimée dans le programme du parti en 1966 et dans les congrès de 1967 et 1968.

Cela est très joli, tant qu'on ne compare pas les divers mémoires et programmes dont parle le nouveau chef libéral. Dans le rapport du comité des affaires constitutionnelles de la Fédération libérale du Québec, tel qu'approuvé par le caucus des députés libéraux au parlement provincial, on trouve l'affirmation que le Québec doit assumer des responsabilités de premier plan en matière de radio et de télévision et posséder la compétence constitutionnelle nécessaire à cette fin; que dans une nouvelle constitution le Québec doit avoir un statut particulier et des pouvoirs accrus; parmi les choses à corriger dans la constitution, le document mentionne le pouvoir d'Ottawa de dépenser à n'importe quelles fins les sommes perçues en vertu d'un pouvoir illimité de taxation; on y réclame aussi pour le Québec, la responsabilité exclusive en matière de sécurité et d'assistance sociale y compris la santé.

En septembre 1968, donc après l'élection du gouvernement Trudeau, M. Lesage affirmait qu'il y avait accord entre les libéraux d'Ottawa et ceux du Québec sur le contenu du statut particulier, mais pas sur les mots. Y a-t-il encore accord sur le contenu de cette notion, et quel est ce contenu? Au lieu d'affirmer que la doctrine des libéraux provinciaux en matière constitutionnelle se trouve dans les décisions des congrès, M. Bourassa ferait mieux de préciser la position actuelle de son parti, car les documents qu'il invoque ont exprimé pour le public, sous des formules parfois vagues, des idées qui ont beaucoup évolué. Le public connaît trop les avatars des libéraux provinciaux sur ce sujet pour se contenter d'une pareille pirouette. Le gouvernement Lesage a adopté des attitudes et formulé des revendications que M. Bertrand a pu prendre à son compte en février 1969; mais M. Bourassa et son parti demeurent-ils dans la même ligne? Le nouveau chef libéral doit se prononcer là-dessus avec plus de clarté et de précision.

Difficultés financières du Québec

C'est en partie à sa réputation d'expert en fiscalité et en finances publiques que M. Bourassa doit son élec-

tion à la direction du parti libéral provincial; on aurait pu s'attendre de sa part à une critique nuancée et objective de la situation du Québec en matière économique, et de la politique du gouvernement Bertrand dans ce domaine. Sur ce terrain aussi, son discours a été décevant.

Après avoir déclaré que les provinces se trouvent dans une situation financière difficile parce que leurs obligations et leurs responsabilités grandissent de façon considérable, et qu'elles doivent avoir accès à une large part de l'assiette fiscale, M. Bourassa note que la situation financière du Québec est en partie explicable par ce déséquilibre fiscal; pourtant il affirme plus loin que le problème financier du Québec "c'est avant tout le problème de l'incompétence des hommes qui administrent son gouvernement".

En attendant que l'administration de la province soit déficiente sur certains points, qu'il y ait du gaspillage, ou des erreurs, qui pourraient du reste être attribuées en partie au développement rapide de divers services, notamment dans l'éducation et la santé, cela pourrait être un élément contributif aux difficultés financières du gouvernement; mais puisque d'autre part les ressources fiscales de la province sont insuffisantes, de l'aveu de M. Bourassa, comme c'est le cas pour toutes les provinces canadiennes, comment peut-il conclure que les difficultés viennent "avant tout" de l'incompétence? C'est un jugement global qui n'est pas prouvé; pourquoi ne viendraient-elles pas "avant tout" du déséquilibre de la fiscalité canadienne? M. Bourassa devra apporter des faits précis pour que les citoyens du Québec acceptent cette accusation sommaire.

L'on pourrait relever plusieurs autres passages du discours du chef libéral qui sont tout aussi contestables. M. Bourassa note que le chômage est très élevé au Québec, et que notre province aura à faire face à des échancres encore plus exigeantes à cause de l'accroissement de la main-d'œuvre d'ici deux ans; il s'inquiète de ce que le gouvernement du Québec ne semble pas conscient de cette situation, du moins à en juger par le discours de M. Bertrand. M. Bourassa aurait pu souligner le fait évident que les mesures d'austérité adoptées par Ottawa pour lutter contre l'inflation contribuent à augmenter le taux de chômage au Québec. Est-ce que cela dépend de l'incompétence du gouvernement Bertrand?

Certaines parties du discours de M. Bourassa, par exemple lorsqu'il demande qu'on donne priorité à l'économie, sont plus solides; il apporte des suggestions intéressantes sur l'incitation fiscale en vue d'objectifs économiques précis. Sa contribution aux débats de la session qui commence sera sans doute très utile. Mais il devra éviter les attaques gratuites à l'empêtre-pièce, et exposer de manière précise la politique de son parti même sur des questions embarrassantes comme la réforme constitutionnelle. Il n'a pas donné toute sa mesure dans son discours de jeudi.

Quatre grands enfants ou quatre grands tout court ?



M. P. E. TRUDEAU



M. J. J. BERTRAND



M. R. BOURASSA



M. R. LÉVESQUE

Voici les "Quatre Grands" de la politique canadienne présentement. La question que se posent présentement plusieurs canadiens et de nombreux québécois, est de savoir comment ces chefs de parti réussiront-ils à régler la question constitutionnelle tout en sauvant l'unité canadienne. M. Trudeau a été élu en 1968 en prêchant un Canada uni. M. Bertrand prétend que le fédéralisme coopératif doit faire place au fédéralisme centralisateur. M. Bourassa préconise un réaménagement de nos institutions politiques dans un fédéralisme adapté à 1970. M. Lévesque est d'avis que la négociation avec Ottawa a assez duré et qu'il est temps que les québécois deviennent les maîtres de leurs destinées.

"Finies les folies" - Finis les "NON" - Finis les "compromis" - Finis les "servitudes". Si nos chefs politiques décidaient d'arrêter de parler en enfant, de raisonner en enfant, d'agir en enfant pour parler, raisonner et agir en adulte, nous sommes convaincus que l'avenir du Canada pourrait se régler facilement et à l'amiable.

Par contre si Ottawa continue à dire non au Québec en faisant de la petite politique avec la question constitutionnelle, nous croyons que l'inévitable se produira, pour le pire ou pour le mieux, c'est-à-dire que le Québec se séparera. Et au moment de la séparation, nous avons l'impression qu'Ottawa ne pourra rien n'y faire, car c'est le peuple du Québec qui le voudra ainsi.

Nous savons tous que le problème constitutionnel réside dans le partage des impôts. Or comme il est écrit dans les saintes Ecritures : "Rendons à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu", nous nous disons: "Qu'Ottawa rende à Québec ce qui appartient à Québec et aux québécois ce qui appartient aux québécois et le problème sera réglé. Dans la négative, préparons-nous à la séparation et malheureusement préparons-nous également aux conséquences d'une séparation qui ne se fera pas sans douleur.

"Merde", "stupidité" sont les commentaires de Pierre E. Trudeau

A première vue, les menaces de séparatisme brandies par des ministres du Québec ne semblent pas ébranler outre mesure le gouvernement fédéral.

"Merde", "stupidité", telles ont été les réactions premières du premier ministre Trudeau quand il était interrogé sur la déclaration de M. Mario Beaulieu ministre des Finances du Québec, relativement à la menace d'indépendance du Québec en 1974 si Ottawa continue selon lui à adopter une attitude aussi intransigeante à l'égard des revendications du Québec en matière fiscale principalement.

Cette menace d'indépendance est souvent évoquée au parlement depuis quelque temps surtout par les quelques députés conservateurs du Québec et les créditistes.

Est-ce que le premier ministre croit que l'indépendance du Québec vaut \$200,000,000, demande à M. Trudeau le député créditiste de Champlain, M. René Matte.

Le chef du gouvernement répond rarement à ce genre de questions en chambre, mais il se défoule en dehors des Communes.

C'est ce qu'il a fait à deux occasions cette semaine. Il a tenté de démontrer que si le Québec éprouve des difficultés financières ce n'est pas de la faute d'Ottawa, mais plus du Québec lui-même. Comment se fait-il que les investissements atteignent un des plus bas niveaux du Canada au Québec.

A cette question M. Trudeau répond simplement "Allez plus

tôt poser le problème au gouvernement du Québec."

Quoi qu'il en soit, les menaces de séparatisme du Québec, surtout venant de la bouche d'un ministre considéré comme modéré, M. Beaulieu, alimentent régulièrement les conversations à Ottawa et la campagne électorale du Québec n'est pas encore officiellement ouverte.

De chaque côté de la clôture, on met des batteries en place car on s'attend de plus en plus que les libéraux plongeront dans la mêlée.

Même si M. Bertrand a affirmé que la campagne ne se fera pas sur le dos d'Ottawa, il est de fortes chances que le fédéral soit la principale cible des orateurs de l'Union nationale.

René Lévesque.

● C'est la prolongation du taponnage sur les questions de fond

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré que le discours du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, qui a marqué l'ouverture de la nouvelle session de l'Assemblée nationale, propose une "prolongation du taponnage actuel sur des questions fondamentales".

M. Lévesque commentait, en réponse à des questions, la partie du discours du premier ministre qui porte sur les relations entre Québec et Ottawa.

"Il apparaît que M. Bertrand essaye de bâtir une posture électorale qui débouche sur une

forme de statut particulier pour Québec dans la Confédération", a dit le chef du PQ.

Sur la partie du discours de M. Bertrand qui traite de la situation économique au Québec, M. Lévesque a déclaré: qu'il y avait là "une longue énumération de certains progrès chiffrés."

Le premier ministre n'a pas noté que Québec "a le championnat du chômage", a-t-il dit.

"Autrement dit, a continué, M. Lévesque, ça va mal partout en Amérique du Nord du point de vue économique, mais c'est pire au Québec et dans les Maritimes.

Le chef du Parti québécois a ajouté que le discours du premier ministre ne faisait que mettre en relief "le gouvernement de paralytiques" qui administre le Québec.

"Il ne peut rien faire pour améliorer la situation économique dans la province parce que dans les structures fédérales actuelles, il n'a pas la maîtrise de ses ressources", a conclu M. Lévesque.

Les plaques 70

Québec accorde un délai de 15 jours

Les automobilistes du Québec auront jusqu'à minuit le 15 mars prochain pour apposer les plaques d'immatriculation de l'année 1970 sur leurs véhicules.

Le ministre des transports, M. Fernand Lizotte, a déclaré samedi dans une interview téléphonique, qu'il avait décidé d'accorder un délai de 15 jours, en raison du conflit des postes qui sévit dans la région de Montréal.

M. Lizotte a expliqué que le Bureau des véhicules-moteurs, qui relève de son ministère, avait reçu des appels téléphoni-

ques de nombreuses personnes qui disaient ne pas avoir reçu leurs nouvelles plaques, alors que le Bureau avait reçu leurs chèques au début de février et mis les plaques à la poste dans la même semaine.

Afin de ne pas pénaliser ces personnes, le ministère a décidé d'accorder un délai, le premier en trois ans, et de reporter du 28 février au 15 mars la date limite pour se conformer à la loi et arborer les plaques d'immatriculation de 1970.

ON PEUT VAINCRE LE CANCER!

Mme Ernest Lacroix de Granby sait, par expérience, que l'ON PEUT VAINCRE LE CANCER, puisqu'elle l'a elle-même vaincu. Le programme d'éducation de la Société Canadienne du Cancer explique à la population comment prévenir le cancer, comment discerner les symptômes et surtout l'importance d'un diagnostic et un traitement précoces. Vous pouvez aider les autres à vaincre le cancer, comme ce fut le cas de Mme Lacroix, en contribuant généreusement à la campagne de souscription de la Société Canadienne du Cancer.

St-André-Avellin

Jeudi, 12 mars, à 8,30 hres, en la salle de l'hôtel de ville de St-André-Avellin, conférence sur la gestion des fermes. Le conférencier invité, M. Louis Philippe Thibaut, invitation spéciale à tous les cultivateurs de la région, accompagnés de leurs épouses. Bienvenue par le sous-comité agricole.

Exposition d'artisanat du 3 au 8 mars

Vous êtes cordialement invités à une exposition d'artisanat "Style Indien Aztèque Polynésien Africain" fabriqués par des artisans Québécois, du 3 au 8 mars prochain à l'hôtel-motel La Bretonne, Masson, Qué., route 35.



Taxi Moran

Jour et Nuit

FASSETT, QUE.

423-5566

DICK MORAN

HOTEL DES MONTS

License complète

854-2472

MONTPELLIER



GRILL - DANSE - ORCHESTRE

:854-2472

Accommodation pour fervents de l'auto-neige



Chambres et pension

7-8 MARS : Fin de semaine de l'Auto-neige. Inscrivez-vous pour les courses de 6 hres le plus tôt possible...

Nomination au C.E.G.E.P. de Hull

M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, vient d'annoncer les nominations suivantes au C.E.G.E.P. de Hull:

- M. Yvon Thibodeau, de Tournai, est nommé comme représentant des professeurs en remplacement de M. Gilles Meilleur pour la durée non écoulée du mandat de celui-ci soit jusqu'au 5 février 1972.
- M. René Thibodeau, de Gatineau, est nommé pour 3 ans comme représentant des professeurs en remplacement de M. Pierre de Breyne dont le mandat est expiré depuis le 24 janvier 1970.
- Mme Robert Gaudreau, M. Jean-Robert Bélanger et M. Camille Gay, tous trois de Hull sont nommés pour un mandat de deux ans comme représentants des parents d'étudiants. Il s'agit des mêmes personnes dont le mandat était expiré depuis le 24 janvier 1970.
- M. Brunon Bonneville, de Hull est nommé pour un an comme représentant des étudiants en remplacement de M. Louis-Paul Guindon, dont le mandat est expiré depuis le 24 janvier 1970.

L'auto-examen des seins et le "test Pap" annuel sont deux excellentes façons pour les femmes de prévenir le cancer. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à la Section locale de la Société Canadienne du Cancer.

Ce qui se passe dans le Diocèse de Hull

IL Y A EGLISE ET ... EGLISE ...

"Baisse de la pratique religieuse" ...
"ce détachement de l'Eglise" ...
pas "une déchristianisation" ...
mais une "protestation contre des formes ecclésiastiques"
(CF. INFORMATIONS, 10 fév. '70)

Ces quatre expressions rassemblées donnent à réfléchir. Et il apparaît intéressant de chercher une explication à "ce détachement de l'Eglise" (qui n'est pas) "une déchristianisation". En effet, il peut sembler curieux d'affirmer que ce qu'on appelle "détachement de l'Eglise" n'équivaut pas à une "déchristianisation". et pourtant, il semble bien que l'on n'ait pas tort de refuser d'identifier "ce détachement" à "une déchristianisation".

Il est peut-être opportun de se demander ce que recouvre les mots.

De quelle Eglise se détache-t-on? Celle des formes ecclésiastiques? Si je comprends bien, la protestation porte sur des institutions dérivées, et non pas sur l'Eglise-Institution, telle que l'Amour du Christ l'a voulue. Il y a là une distinction d'importance!

La "protestation" n'est-elle pas simplement l'aspect négatif d'un phénomène positif de cheminement de foi? Les faits que nous constatons - il y a lieu de ne pas l'oublier - pour- raient bien être la réaction d'un Peuple, en cheminement dans la foi, qui se veut de mieux en mieux - et pour aujourd'hui - L'ASSEMBLEE DE CEUX QUI ACCEPTENT ET PARTA- GENT LA RESPONSABILITE D'ANNONCER LE SALUT EN JESUS-CHRIST?

Et s'il en est ainsi, convient-il de se faire UNE MENTALITE DE PROTESTATION ou un ESPRIT DE CHEMINEMENT DANS LA FOI? Là aussi il y a une distinction d'importance :
Suzanne Blais, s.c.o.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT:

Informations (10 fév. '70) sollicitait votre opinion au sujet de: "En milieu urbain, la pratique religieuse se chiffre depuis 40% jusqu'à 50%."

Vous avez répondu. Merci! Voici quelques extraits des lettres reçues.

Nous espérons que cette correspondance s'intensifiera. INFORMATIONS s'engage à la publier... selon ses moyens...
"Faire éclater l'Amour! ... Ce climat, on ne le trouve pas

dans bien des paroisses et pour notre part, nous l'avons trouvé en dehors même du diocèse, et vous avez là un exemple de désertion de la "pratique" au point de vue paroissial".

M. et Mme Gabriel Neyron
239, rue Gamelin, Hull.

"... Je crois que cette protestation implique une grande part d'incompréhension de ce qu'est le Christianisme-d'où, selon moi, la nécessité d'une catéchèse à tous les niveaux".
Comélius Boekema, c.s.sp.

"Ma faim, l'Eglise ne l'apaise pas. Elle l'endort ... Le Christ, puisqu'il faut bien parler de lui, je le retrouve dans l'Eglise comme ailleurs, mais toujours camouflé par le bruit que l'on fait avec les structures..."

Monic Lecours
24, rue Tassé No. 6, Hull.

CAREME DE PARTAGE '70

Une deuxième faim: l'éducation

Le nouveau mot de la paix: le développement. Et la priorité du développement: l'éducation.

Il nous faut, chrétiens, aider l'homme du Tiers-Monde à s'aider. Il nous faut contribuer à son éducation.

Carême '70 nous invite à PARTAGER - Dans notre diocèse, une contribution financière sera reçue le cinquième dimanche du Carême, le 15 mars.

REJOUISSONS-NOUS AVEC EUX!

Mgr Paul-Edouard Brunet et M. l'abbé Eugène Labrosse ont été ordonnés prêtres les 15 et 22 février 1920.

1920 - 1970: cinquante ans de service pastoral. Informations exprime la reconnaissance des chrétiens d'Ottawa-Hull.

Tous les "petits agneaux" et "les petits loups" souhaitent au curé "papa Lemieux" un PROMPT RETABLISSEMENT.

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES DU DIOCESE DE HULL ET LE SERVICE DIOCESAIN D'INFORMATION SE RENCONTRENT...

Vendredi soir, le 20 février, avait lieu une réunion du S.D.I. et des trois comités de l'O.C.S. (Cinéma, Presse, Radio). Cette rencontre avait pour but de planifier et de coordonner le travail de deux services qui, en des champs d'action semblables, doivent avoir des optiques particulières.

Il fut résolu que des réunions régulières serviraient les exigences de chacun. La prochaine assemblée a été fixée au 17 mars prochain.

VERS UN CONSEIL PASTORAL DIOCESAIN?

Un comité de Pastorale: une initiative du Comité du Laicat.

Lundi, 16 février, des membres du Comité du Laicat, des représentants de zones ou de services et des membres du Conseil Presbytéral ont été convoqués par le Comité du Laicat à une première rencontre de ce qui a été appelé provisoirement le comité de pastorale.

M. Jacques Vinson présidait la rencontre. Il fit l'histoire du comité du laicat et insista sur la préoccupation constante de ce comité: s'élargir éventuellement en un conseil pastoral. Les vingt-deux personnes présentes dirent leur intérêt à la pastorale diocésaine. Il fut beaucoup question du nom de ce comité et de la relation "laïcs-prêtres". Une deuxième rencontre aura lieu le 16 mars prochain. L'ordre du jour en sera fixé par un groupe de sept personnes.

Quoi qu'il en soit de la paternité ou du parrainage d'un éventuel conseil pastoral diocésain, la rencontre du 16 février a révélé la prise de parole d'un comité diocésain du laicat et la volonté unanime de voir s'établir la collaboration entre les prêtres et les laïcs en vue d'une pastorale diocésaine planifiée. Mais avant de mettre en place des structures, il faudra que ce comité se mette bien en face des besoins des chrétiens du diocèse de Hull. C'est la volonté des personnes présentes à la rencontre du 16 février.

CHEZ LES RELIGIEUSES

Les Soeurs de la Charité d'Ottawa rattachées à Hull accueillent leur nouvelle provinciale, S. Rita Denis.

S. Rita Denis devient ainsi responsable des religieuses de cette Congrégation qui oeuvrent dans le diocèse de Hull. Auparavant, elle a été successivement professeuse de philosophie à l'Ecole Normale Saint-Joseph et Supérieure de la même maison.

MA SANTE- TA SANTE - SA SANTE - NOTRE SANTE

Du 8 au 14 mars 1970, la "Ligue de Santé du Canada" lance à l'échelle nationale une semaine de la Santé. Elle invite toutes les organisations - et vous en tant que particulier - à participer à cette croisade de la santé, au sein de votre famille, au bureau, à l'école et dans la société en général.

"Chacun devrait s'émerveiller de (sa) santé et faire tout en son pouvoir pour conserver ce précieux équilibre pour soi et pour les siens", affirme le communiqué de la Ligue canadienne de la Santé.

Il y a place pour l'expression de votre créativité personnelle

(Suite à la page 18)



PLUS DE 30 COMPAGNIES D'ASSURANCE
DEFRAIENT PRESQUE LA TOTALITE
DES SOINS CHIROPRATIQUES

J.M. PAQUETTE, D.C.
CHIROPATICIEN

48, RUE PRINCIPALE, HULL

Bureau: lun.-mer.-ven. 1 à 4 h. et 7 à 9 h. p.m.

BUREAU: 771-5533

RES.: 663-8196

FACILITE DE STATIONNEMENT

Que savez-vous de la Chiropratique?

Ce qu'en dit le gouvernement
canadien lui-même

"OCCUPATIONS AU CANADA"

SOUS-SECTION DE L'ANALYSE DES PROFESSIONS MINISTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET L'IMMIGRATION

Les principes de la chiropratique sont connus depuis longtemps, mais cette science, comme nous la connaissons aujourd'hui, remonte à Daniel Palmer, un Canadien qui, en 1895, a redécouvert certaines techniques oubliées. La chiropratique est une forme de traitement fondée sur le concept voulant que les rapports entre les articulations de la colonne vertébrale et le système nerveux affectent l'état de santé, et que toute déviation peut causer des troubles fonctionnels et diminuer la résistance à la maladie. Les chiropraticiens repèrent et corrigent le déplacement de vertèbres susceptibles d'affecter le système nerveux et, sans médicaments ou chirurgie, essaient de restaurer et de garder la santé du corps.

NATURE DU TRAVAIL

Le chiropraticien diagnostique les maladies de ses patients par un interrogatoire adroit, un examen physique, l'utilisation d'appareils diagnostiques et, au besoin, un examen au microscope de produits du corps comme le sang, l'urine et les crachats.

Les parties affectées du corps sont examinées alors que le patient est étendu sur une table articulée spéciale. Au moyen de techniques manuelles comme la tension, la pression et la palpation digitale, le chiropraticien recherche les anomalies et les subluxations, en particulier de la colonne vertébrale. Le traitement peut consister en manipulation, traction ou cure par la chaleur. Le chiropraticien conseille ensuite à son patient d'autres mesures correctives comme des exercices ou une diète. Lorsque le diagnostic révèle un besoin de médicaments ou de chirurgie, le malade est envoyé chez un médecin. Comme dans tous les domaines de la santé, un dossier du patient est établi à des fins de référence.

La chiropratique utilise une grande variété d'appareils scientifiques et techniques tels que les tables articulées et les machines de traction; les appareils de radiographie, le matériel de cardiographie et les stéthoscopes pour étudier le cœur et le système circulatoire; et, dans certaines provinces, l'appareil de diathermie et l'appareil à ultra-sons pour la thérapie de soutien.



M. Paquette, d.c., a fait ses études à Indianapolis, U.S.A., il est aussi post-gradué du Canadian Memorial Chiropractic College de Toronto. Il est membre du Collège et du Syndicat professionnel des Chiropraticiens du Québec et du Canadian Chiropractic Association.

Monsieur Paquette, d.c., fut directeur de la Clinique Chiropratique de Rosemont à Montréal pendant 14 ans. Il est cofondateur et codirecteur de la Clinique chiropratique de Hull.

Cette dernière est pourvue d'une salle d'examen et de rayons X, de 6 salles pour ajustements chiropratique et traitements de physiothérapie où l'on y fait usage d'ultra-sons, rayons infra-rouge et ultra-violet, myofasciatrie, vitaminothérapie, conditionnement physique, etc.

Pour ceux qui bénéficient de l'assurance-groupe en cas de maladie ou accident, sachez que plus de 30 compagnies d'assurances défraient la presque totalité, et, dans certains cas, la totalité des honoraires pour soins chiropratiques.

Si, avant ou après examen, nous jugeons qu'un malade requiert des soins autres que les nôtres, nous nous faisons un devoir de le guider vers la thérapie exigée, et cela toujours dans l'intérêt du patient et sans animosité envers quelque autre profession.

EXPOSITION DE CHINCHILLAS A STE-HYACINTHE

L'Exposition Nationale du Canada des éleveurs de chinchillas avait lieu cette année à Ste-Hyacinthe, le 15 février dernier. Les juges étaient M. Serge Brown de Toronto et M.

Jean Trépanier de Ste-Foy, Québec.

L'exposition était tenue au centre de l'insémination artificielle et 25 éleveurs ont exposé 145 chinchillas.

Le Coldor Ranch Inc., de Masson était représenté par M. Dorval Chartrand, président, et deux employés du même ranch, M. Jean Philippe, gérant et André Pichette.

Le Coldor exposait 20 chinchillas standard et 3 chinchillas de mutation dont deux noirs (Black Velvet) et un beige et un argenté.

Dans la classe des standard Coldor s'est mérité les honneurs des: 6 premier, 4 deuxième, 1 quatrième, 1 cinquième, 2 sixième, 1 septième, 1 mérite.

En plus le Coldor a rapporté les Champions de couleur, par le moyen, champion moyen foncé et le champion foncé.

Le champion de réserve foncé moyen, le Grand Show Champion ainsi que le trophée du Maître Eleveur.

Dans la classe de mutation: Noir (Black Velvet) 1 premier, et 1 deuxième. Argenté, 1 troisième, Beige, 1 troisième.

Après le jugement de toutes les mutations Le Coldor avec un de leur mâle noir (Black Velvet) s'est mérité le Grand Champion de toutes les mutations.



Ici nous voyons M. Dorval Chartrand, président du Coldor Ranch de Masson, faisant une inspection de routine de ses chinchillas.



Ici nous voyons le président de Coldor Chinchilla Ranch de Masson, son gérant, M. Jean Philippe et deux employés, affichant les nombreux trophées remportés à l'Exposition Nationale de Ste-Hyacinthe.

Photos J. A. Demers.

LES CLASSELS

5-6-7 MARS



Hotel Motel **BAIE NOIRE** Route 8 Plaisance

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
SPECTACLES A 10.30 et 12.30 Réservation: 427-6744

Manoir du Lac Simon

A.L. GIGUERE et R. TREMBLAY, PROPS.

Accommodation pour fervents de l'auto-neige Tél.: 428-9902

Danse toutes les fins de semaine

Activités 4 saisons Cuisine canadienne.
Licence complète

Menuiserie Charette

Claude Charette, p.r.p.

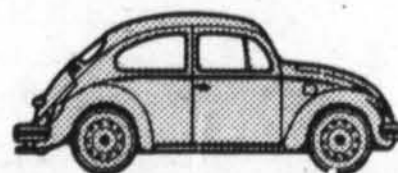
Armoires, portes et chassis.

Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



Volkswagen à partir de 1963 à 1969
à très bon prix. Vaste choix.



GARAGE R. HOTTE
CHENEVILLE 428-3242



Hawkesbury élimine les Lions de Thurso

Les Combines de Hawkesbury du pilote Claude Drouin ont causé la plus grande surprise du hockey Junior B de la Vallée de l'Outaouais, en éliminant les grands favoris des Lions de Thurso par 3 victoires à 2 dans la série semi-finale "du meilleur de 5 joutes".

La surprise est survenue mardi soir dernier à l'aréna de Thurso; plus de 700 personnes ont assisté à la déconfiture totale des porte-couleurs locaux, alors que les Combines de Hawkesbury ont enregistré une éclatante victoire de blanchissage 4-0.

Howard Radfort a dirigé l'offensive des Combines avec 2 buts, Denis Gagnon et Richard Laliberté ont complété le pointage. Michel Lacelle gardien de buts des Combines a cependant été la grande étoile pour se mériter le blanchissage. Le manque de coordination aux alentours des filets adverses a été fatal à l'équipe des Lions.

Les Combines possédaient une avance de 3-0 après la période initiale et 4-0 après la période médiane. L'officiel Raymond Limoges de Hull a décerné un total de 13 punitions dont 7 à nos porte-couleurs et 6 aux visiteurs.

SOMMAIRE:

PREMIERE PERIODE:
1. - Hawkesbury: Richard Laliberté (Gagnon 9, 27) - 2. - Hawkesbury: Howard Radfort (Bougie Smith) 11, 15. - 3. - Hawkesbury: Denis Gagnon (Laviolette, Sabourin) 13, 50.

2e PERIODE:
4. - Hawkesbury: Howard Radford (sans aide) 8, 03. - 3e PERIODE: aucun but.

Protêt des Lions rejeté par la Ligue

Immédiatement après la joute de mardi soir dernier, la direction de l'équipe des Lions de Thurso par la voix de son gérant Pierre Paquette faisait parvenir un protêt au président Tommy Lawson de la ligue junior B de la Vallée de l'Outaouais. Sur ce protêt, l'on protestait l'éligibilité du joueur Daniel Lacelle des Combines de Hawkesbury qui a disputé 5 joutes alors que son nom ne figurait pas comme joueur à l'ODHA, et ce après avoir vérifié avec le greffier, Hug Foulter de l'ODHA sur l'équipe régulière du Hawkesbury seul 4 noms de réguliers y apparaissaient sur un total de 19. Un total de 44 noms de joueurs ont été utilisés par les Combines. Plusieurs se demandaient d'où provenait tous les joueurs. La réponse ne s'est pas faite attendre longtemps, alors que mercredi soir dernier lors d'une assemblée de l'Association du hockey amateur du district d'Ottawa, le président Thommy Lawson a refusé le protêt des Lions de Thurso alléguant que les Combines utilisaient des joueurs de catégorie juvénile midget et bantam et que Lacelle avait son nom inscrit sur une nouvelle liste de l'ODHA pour l'équipe Junior B de Hawkesbury. Sur cette décision rendue en l'hôtel Talismam Motors Inn, les Lions perdaient un dépôt de \$25, et la série semi-finale contre les Combines de Hawkesbury. Par la suite, l'on a tenté de présenter un autre protêt sur l'éligibilité d'un certain Lauzon, mais le représentant de l'ODHA de notre région M. Gerald Lalonde de Buckingham a conseillé à la direction de revenir sur cette décision que cela ne servira à rien.

Ainsi, après avoir connu une saison très fructueuse dans la section Est de la ligue Junior B, les Lions doivent plier devant une équipe de 3e position les Combines de Hawkesbury dont l'éligibilité de certains joueurs est à discuter. Entre-temps, nous apprenons que M. Maurice St-Onge bijoutier local, présentera un trophée à un joueur de l'équipe des Lions s'étant le plus distingué pendant les éliminatoires.

J'invite tous les supporters à nous faire parvenir leurs commentaires à ce sujet.

Yvan Patry.

885-2211
THURSO, QUE.

HÔTEL

La Fontaine

PHIL. BEAUCHAMP

Organiste - pianiste - chanteur

Amateurs de danse

Venez vous récréer au son de la douce musique de Phil à l'orgue tous les samedis soirs.

Cette Soirée : SPOT DANCE

A nos amis golfeurs

La direction du club de golf "Les Arpents Verts Inc.", tient à vous rappeler qu'il ne reste que 22 actions pour faire partie des 50 membres fondateurs du club, lesquels ne paieront que \$30,00 pour leur abonnement de la saison 1970.

Devenez actionnaire aux conditions de paiement que vous désirez.

Le club est en mesure de vous offrir les services de 12 trous, dès le printemps, vous offrant ensuite l'accès aux 18 trous en juillet.

Venez voir ce site des plus pittoresque, montagneux et boisé.

Vous aurez à votre disposition un professionnel, en la personne de Claude Huet, assisté de Denis Maurice, dès l'ouverture du club.

Nous tenons à souhaiter la meilleure des saisons de golf aux amateurs de la région.

Pour informations, téléphonez à: 986-3480 et 986-3897.

Thurso

CURLING:

Sur les glaces du Club de Curling de Thurso se déroulent au cours du fin de semaine du 7 et 8 mars les matches préliminaires pour la grande finale du Bonspiel Labatt, qui se déroulera les 14 et 15 mars, suivie de la remise du trophée et des nombreux prix aux gagnants. Les équipes gagnantes à se fin de semaine du 7 et 8 mars devront participer à la finale des 14 et 15 mars. Le match comité de ce club nous informe que la compétition sera très forte cette année et les équipes désirant y participer, devront se hâter de le faire en appelant au club de Curling de Thurso, ou Jules Biron et Paul Provost les responsables du Match Comité.

Salle de quilles

LIGUE JOYEUX COPAINS

P. H. T.

Hommes: G. Quesnel 411

Femmes: V. Charron 458

P. H. S.

Hommes: R. Boyer 165

Femmes: V. Charron 170

Classement:

Comète Blonde 85

Bout'en train 81

Gais-Lurons 78

Les Joyaux 76

Lemery 50

Capitol 41

Colomb 42

Union 39

Cardinal 35

Pontiac 33

J. L. Paquette 238,0

J. P. Leduc 236,9

M. Ashby 234,6

R. Dubé 233,6

A. Houle 233,0

L. Lefebvre 229,6

SEMAINE:

H. T. R. Dubé 858

H. S. J. P. Leduc 216

ANNEE:

H. T. J. L. Paquette 907

H. S. A. Houle 363

"ETOILES"

GROSSES BOULES

Classement des équipes:

R. Hotte 62

J. C. Couillard 54

N. A. Couillard 53

E. Dupuis 43

A. Bonneau 36

M. Gingras 28

Classement des joueurs:

G. Tremblay 128,1

J. P. Baril 129,0

M. Mathurin 130,0

A. Chartrand 134,0

G. Blais 135,6

G. Sabourin 136,1

R. Savoyard 136,2

P. H. S. S. G. Duguay 214

P. H. T. S. G. Duguay 558

P. H. S. A. R. Lalonde - R. Chartrand 227

P. H. T. A. R. Hotte 582

OMISSION SUR LE RAPPORT DE LA SEMAINE DERNIERE:

P. H. S. S. F. Duguay 220

P. H. T. S. R. Bemier 549

SUPPLEMENT AU RAPPORT DE LA LIGUE LABATT (5 pins)

H. T. Y. Leduc 445

H. S. Y. Leduc 167

Un grand MERCI à tous les joueurs qui ont participé au tournoi d'abats de rigueur qui a eu lieu en fin de semaine dernière.

L. Paquette.

UN TOURNOI D'ABATS DE RIGUEUR AURA LIEU LES 6-7-8 mars 1970.

Les prix seront divisés ainsi: 50% au premier - 30% au deuxième et 20% au troisième.

(Grosses 10)

LIEU: SALLE DE QUILLES DE THURSO. Tournoi: Le plus grand nombre d'abats réussis en 30 boules. Prix au plus grand nombre de trouées (Splits.) Prix de présence.

MOYENNE DU CLUB -20

J. Massie 50

G. Duguay 47

J. P. Beauchamps 39

B. Boulrice 36

G. Duguay 246,3

B. Boyer 228,1

M. Ashby 225,1

J. Massie 219,2

B. Boulrice 215,7

M. Ashby 211,7

GARCONS

P. H. T. S. G. Duguay 753

P. H. T. A. J. Massie 936

P. H. S. S. G. Duguay 279

P. H. S. A. M. Ashby 395

FILLES:

P. H. T. S. C. Desforges 358

P. H. T. A. A. Purdy 700

P. H. S. S. C. Desforges 185

P. H. S. A. A. Purdy 276

LIGUE COMMERCIALE DES DAMES

Y. Leduc 137

H. Dinel 133

C. Lacroix 122

A. Sabourin 120

D. Hurtbise 119

Y. Sabourin 116

EQUIPES

Les Révoltés 56

Les Vaillantes 52

Les Dynamites 40

Les Castors 32

Les Boules à Mites 32

Les Go-Go 28

POUR LA SAISON

H. T. C. Lacroix 514

H. S. Y. Leduc 224

POUR LA SEMAINE

H. T. Y. Leduc 445

H. S. Y. Leduc 167

DONNE BIEN QUI DONNE À LA CROIX-ROUGE

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

St-André-Avellin

SALLE MAHEUX

P.H.T.	
J.D. Charron	489
M. Bisson	487
R. Coté	473
R. Bélanger	469
J.P. Corbeil	468

P.H.S.	
M. Bisson	201
J.D. Charron	194
J.G. Fournel	186
R. Bélanger	183
J.P. Corbeil	181

LUNDI

P.H.T.	
J.G. Fournel	436
B. Doodridge	426
J. Carrière	424
Y. Maheux	410
R. Martineau	405

P.H.S.	
J.G. Fournel	186
B. Doodridge	176
J.M. Bédard	166
Y. Maheux	163
D. Tremblay	161

(Sem. du 23 fév.) Hommes:

P.H.T.	
J.M. Bédard	458
J.G. Fournel	442
R. Durocher	430
M. Paquette	400

P.H.S.	
M. Paquette	194
J.M. Bédard	183
G. Gollain	170
R. Durocher	170

P.H.T.	
R. Bélanger	457
Y. Maheux	456
H. Lacoste	396
R. Labrosse	379

P.H.S.	
Y. Maheux	164
D. Louisseize	162
R. Bélanger	161
R. Labrosse	150

GROSSES QUILLES

P.H.T.	
R. Louisseize	594
R. Durocher	586
M. Major	547
E. Roy	521

(Sem. 25-26 fév.)

H.S. M. Lacoste	157
L. Charron	156
H.T. L. Charron	416
M. Lacoste	399

H.M.	
L. Gauthier	129
L. Boyer	127
L. Charron	123
Y. Massie	119
M. Massie	117
M. Lacoste	116
V. Pilon	116

GROSSES QUILLES

P.H.T.	
Y. Maheux	542
G. Bélanger	529
G. Dupuis	529
M. Charron	515
M. Major	507

P.H.S.	
G. Dupuis	222
Y. Maheux	211
E. Roy	197
G. Bélanger	195
P. Lafleur	193

Conseil Economique de l'Outaouais

Depuis le début de 1970, les événements se sont précipités dans la région de l'Outaouais et nous assistons à une effervescence sans pareil dans de nombreux secteurs.

Comme nouveau président du Conseil économique de l'Outaouais, j'ai été en mesure de constater plus que jamais, comment notre organisme se trouve placé en plein milieu de cette créatrice activité. A la suite de nombreux contacts avec des représentants des quatre comtés, j'ai pu constater également combien la population compte sur son Conseil économique pour continuer une tâche déjà si bien entreprise.

Plus actif que jamais, notre Conseil économique mène actuellement plusieurs projets de front, tout en se préparant fébrilement pour son assemblée générale annuelle qui aura lieu à la fin de mars. Deux mémoires de première importance

sont en marche: le premier, sur les priorités du réseau routier, sera rendu public le 6 mars; le second, sur le développement industriel, sera soumis sous peu à la Société d'aménagement.

Parmi les autres projets en cours, mentionnons la carte touristique régionale dont la nouvelle édition sortira bien tôt des presses, à un tirage de 150,000 exemplaires. Cette carte est actuellement l'un des principaux outils dont nous disposons pour faire connaître notre région.

Les activités de notre Conseil économique se sont multipliées à un tel point qu'il a fallu procéder à l'embauche d'un autre permanent, qui entrera en fonction sous peu et qui agira comme directeur général adjoint. Une de ses premières tâches sera d'aider à la campagne de recrutement déjà en cours en vue d'augmenter les effectifs de notre Conseil

et de mobiliser de nouvelles énergies au service de l'Outaouais.

Mais, ce n'est pas tout. L'assemblée générale annuelle constitue un événement important car elle permet de faire le point et d'orienter notre action pour l'avenir. Une série de réunions se déroulent présentement à nos bureaux afin de permettre à nos différents comités de tracer leurs programmes pour 1970/71 et, dans certains cas, de restructurer leurs cadres. Les résultats sont très encourageants et promettent une assemblée annuelle à la fois intéressante et productive.

Comme on peut le constater, le Conseil économique de l'Outaouais est en plein élan. L'ampleur des tâches qu'il reste à accomplir n'a d'égal que l'enthousiasme et la détermination des administrateurs, des membres et de la permanence.

Lévis Larocque, Président.

Décès

MME PAUL LEGER:

Mme Paul Léger (née Cordell a Thomas), de St-André-Avellin est décédée à sa résidence le lundi 2 mars 1970, à l'âge de 91 ans, 7 mois. Elle était l'épouse de feu Paul Léger. Elle laisse cinq fils: Léo de Papi-neauville, Lucien et Fernand, de St-André-Avellin, Paul-Emile et Jean-Louis de Ste-Dorothee; une fille: Mme Edmond Gauthier (Alice), de Papi-neauville; ainsi que 31 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Whissell et Gourd de St-André-Avellin. Les funérailles ont eu lieu jeudi après-midi à 3 hres en l'église de St-André-Avellin. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Fin DE semaine DE l'auto-neige

7-8 mars 1970

P A R C SPORTIF MONTPELLIER

7 mars	2.00 hres	Bénédictio des Autos-Neige
	2.30 "	Course femmes et enfants
	4.00 "	Course Motoneiges hommes
	7.00 "	Promenade Motoneiges
8 mars	10.00 "	Soirée à l'Hôtel des Monts

COURSES AUTOS-NEIGE Vitesse - Endurance

Durée - 6 hres de 11 hres à 5 hres

BOURSES 6 hres

1	\$150.00
2	\$100.00
3	\$75.00

Trophées remis
à
chaque équipe

Souper, fèves au lard, servi gratuitement à chaque équipe accompagnée de leur épouse ou amie, par

L'HOTEL DES MONTS, Montpellier

Information **Jacques Seguin**

HOTEL DES MONTS, MONTPELLIER, P.Q. Tél. 854-2472



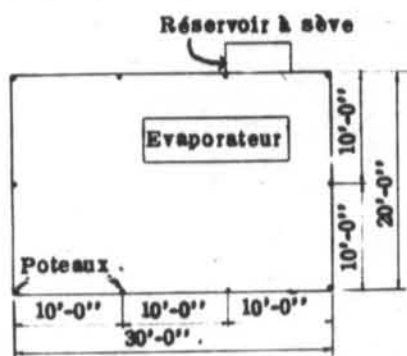


Figure 1 Sucrierie sur poteaux (Vue en plan)

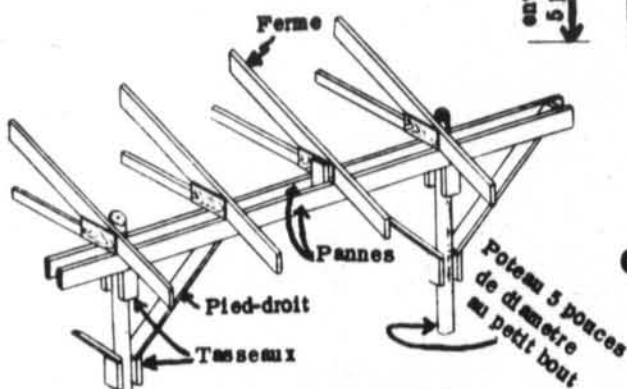


Figure 111 Charpente typique
Haut de mur et toit

CABANE A SUCRE SUR POTEAUX. - La construction d'une sucrierie présente souvent certaines difficultés; par exemple, elle exige le transport difficile des matériaux pour des profondeurs classiques. Selon un spécialiste de la Division des constructions rurales et du machinisme agricole, une sucrierie sur poteaux élimine la construction de fondations coûteuses en béton. Il s'agit tout simplement d'appliquer la technique de la construction sur poteaux (schéma 1) à la construction d'une sucrierie. Pour chaque poteau, on creuse un trou d'environ cinq pieds de profondeur dans le sol; on y place le poteau - suffisamment long - et on rebouche le trou en ayant soin de bien tasser le sol autour du poteau (schéma 2) pour assurer sa stabilité, car ce dernier doit supporter le toit et les murs. On remarque (schéma 3) que les fermes s'appuient sur deux pannes, soit vis-à-vis d'un poteau, soit vis-à-vis d'un pied-droit. Les fermes ont une pente très prononcée (9 1/2 - 12 pieds) pour faciliter le glissement de la neige sur le toit. Le plan d'une telle cabane à sucre peut être obtenu en écrivant à la Division des constructions rurales au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. Cette division met aussi à la disposition des intéressés trois autres plans de sucrierie, un plan de bassin à eau d'érable, un plan de couvercle d'évaporateur et, enfin, un feuillet intitulé "Principes directeurs pour la conception d'une sucrierie (cabane à sucre)".

ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION

d'APPAREILS ÉLECTRIQUES



SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL. 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

QU'EST-CE QUE LE CANCER ?

Le cancer est la multiplication désordonnée de cellules de l'organisme. On peut vaincre le cancer - il ne faut donc pas en avoir peur. Souvent la multiplication des cellules peut être complètement arrêtée mais il faut, pour ce faire, que ce désordre soit découvert tôt. Contribuez à vaincre le cancer en surveillant votre santé, et en faisant parvenir un chèque à la Société Canadienne du Cancer.

...

Pour votre papeterie...
Pour vos travaux d'impression...

Voyez sans tarder :

FIDEL LALONDE

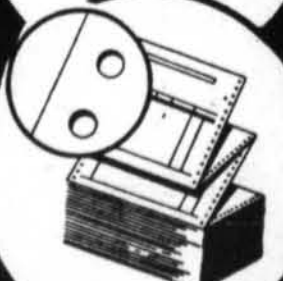
Représentant
Montebello, Qué.
423-6362

Bon prix, rapidité, satisfaction

MODELE



ELECTRIQUE



BILLETS



DE TIRAGE



CARTES



DE PARTY



D'AFFAIRES



EN-TETES
DE LETTRES



MODELE
PORTATIF



ENVELOPPES



DEPLIANTS



EM

(Suite de la page 14)

le. Allez-y! La santé publique, l'affaire de tout le monde : La santé publique, une promotion humaine, l'affaire de l'Eglise de Hull.

NOUVELLES DES ZONES

A BUCKINGHAM: INTEGRATION DES LAICS

A sa réunion du 3 février dernier, l'équipe pastorale de Buckingham a fait la rétrospective sur les réunions précédentes, elle a donné ses impressions sur les journées sacerdotales des 27 et 28 janvier dernier et a fixé le programme des activités de l'année.

La première urgence semble être l'intégration des laïcs à l'équipe pastorale. Cette intégration doit être reliée aux préoccupations principales des paroisses, i.e. "rejoindre d'abord les intérêts existants, et par ricochet, les personnes qui s'en occupent". Et on se demande toujours dans l'équipe "si l'on est prêt à parler de l'intégration des laïcs".

A sa prochaine réunion, l'équipe étudiera "le problème de la pastorale à l'élémentaire à cause du regroupement des commissions scolaires qui s'effectue présentement."

A SAINT-ANDRÉ-AVELLIN: DES LAICS A L'ASSEMBLEE DE ZONE

Mme Boyer, directrice de l'école primaire de l'endroit et M. et Mme Jules Desjardins, responsables du Service diocésain "Mariage et Amour" ont participé à l'assemblée des prêtres de la zone, le 18 février dernier.

Cette rencontre a permis, encore une fois, de prendre conscience de l'importance des communications entre les laïcs et les prêtres. En mars une session d'animation sociale sera organisée dans le but d'évaluer ces communications entre laïcs et prêtres.

L'ordre du jour de l'assemblée mensuelle comprenait en outre la planification des cérémonies pénitentielles pour la fin du carême. M. l'abbé Lucien Sabourin en a aussi profité pour faire l'historique du Conseil Presbytéral - auquel il est délégué par la zone - et la description des liens qui doivent exister entre "le diocésain et les zones".

VISITES PASTORALES

Les visites pastorales connaissent toujours deux temps forts:

1. - L'homélie de l'évêque à toutes les messes dominicales.
2. - Les échanges spontanés entre les paroissiens et leur évêque dans une rencontre fraternelle.

A Buckingham: Le 15 fév., il fut beaucoup question de la nécessité d'inventer une pastorale qui colle à la vie des chrétiens.

A Saint-Jean-de-Brébeuf: Le 23 fév., une communauté fraternelle vivante s'interrogeait sur l'avenir de son centre communautaire et sur les moyens à prendre pour rejoindre ses chrétiens qui ont "déroché".

PASTORALE FAMILIALE

UN SERVICE DIOCESAIN QUI SERT:

650 participants depuis octobre '69! Un service diocésain qui sert: "Mariage et Amour".

Comment expliquer la popularité des cours offerts par ce service auprès des couples de tous âges et de toutes les couches de la population? Comment mieux répondre aux besoins des couples et assurer une continuité à ce service? L'évolution de "Mariage et Amour" pourra le dire.

M. Jacques Beaucage, animateur social au service du diocèse fait cette évaluation depuis janvier '70. Son travail d'animation à St-André-Avellin, à Chénéville et à Notre-Dame de la Sallette auprès des couples qui y ont suivi une série de 8 à 10 cours a permis de dégager quatre points importants:

- 1) le besoin de compléter certains cours et d'en ajouter d'autres: l'éducation, l'harmonie sexuelle, la confessionnalité, etc.
- 2) le besoin de donner plus d'importance et de temps à l'échange et à la discussion en équipe...
- 3) le besoin d'être informés au sujet de la vie des zones et du diocèse.
- 4) un intérêt pour les questions sociales.

L'évaluation doit se faire prochainement à Hull, Gatincau et Limbour.

Un service diocésain qui sert!

Renseignements: Margot et Jules Desjardins, Tél.: 427-6453.

Contribuez à la lutte contre le cancer en vous abstenant de fumer, recommandez la Société Canadienne du Cancer qui vous tend la main une fois l'an pour poursuivre son œuvre sur le triple plan de recherche, d'éducation et de bien-être.

on peut vaincre le cancer



société canadienne du cancer

Les petites annonces de La Vallée de la Petite-Nation

Toutes
les petites annonces
payables
avant publication

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Divers à vendre

Machines à menuiserie à vendre, scie à ruban, planeur, siflet de forge, une perceuse électrique. Tél. 985-2769, Thurso, (26-5)

A vendre: Deux carabines; une 303, une 8 M.M., aussi téléviseur R.C.A. Victor New Vista, 23". Tél. 427-5560, (26-5)

A vendre: Bois de poêle, bois franc 18 po. Prix à discuter. Tél. 854-2791, Montpellier. (26-5)

Maison à vendre à St-André-Avellin, rue Principale, site commercial si désiré. Tél. 983-2133, (5-12)

A vendre, robe de mariée, style Espagnol, nouveau modèle, avec quipure de marguerites. Vendrais moitié prix. Tél. 985-3086, Thurso, (5)

Logis, maison, chambre à louer

Logis à louer, cinq appartements, rue Notre-Dame, Montebello. Disponible 1er mars. Tél. 423-6352 ou 423-5583. (19-26)

PRODUITS ALUMINIUM DOSCO

Portes, châssis en aluminium
Auvents en fibre de verre.
Imitation de pierres.
Revêtement d'aluminium.
Estimation gratuite

Donat Tremblay
distributeur

428-3256

St-André-Avellin

OBJET PERDU:

O.R. Lalonde Ltée de Lafai-vre, Ont., a perdu une porte arrière de son camion, avec attache, couleur bleu, entre St-André-Avellin et Chénéville. Récompense de \$20, offerte. Tél. 613-679-2250, (5-12)

Chénéville T.V.

Réparations de tous genres

Spéc.: T.V. de seconde main remis à neuf - \$50.00 et plus

L. GRONDIN
428-3322

(26-5)

AVON

recherche représentante pour la région de Thurso et St-Sixte.
Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés:
MME G. BORDELEAU
684-6600 - C.P. 126,
Aylmer, Qué.

Tubes de plastique Lamp Naturalflow

pour la collecte de l'eau
d'érable par écoulement naturel

Pastilles Flamore pour
entailles d'érables.

Ubald Langlois

REPRESENTANT

ST-ANDRÉ-AVELLIN
983-2276

television

Si jeunesse pouvait
samedi 7, 12 h 30

La majorité silencieuse



Louise Marleau prêtera son beau visage à la majorité silencieuse, à l'émission Si jeunesse pouvait, le samedi 7 mars à midi trente, à Radio-Canada. Elle sera l'animatrice de l'enquête effectuée auprès des étudiants des hautes études commerciales, de l'école polytechnique et des abonnés du centre culturel et sportif de Montréal.

En studio, Louise Marleau s'entretiendra avec des représentants du monde des affaires, avec un étudiant millionnaire, des jeunes travailleurs, des professeurs de collège et des représentants de la Chambre de commerce de Montréal.

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, donnera également son point de vue sur la majorité silencieuse.

Ce premier reportage d'une série de deux tentera d'établir une définition de la majorité silencieuse. Il posera ensuite la ques-

Unité Sanitaire Papineau

Voici la liste des cliniques de puériculture dans le comté de Papineau.

MASSON: Mercredi 11 mars, 1:30 - 3:00 p.m. Sous sol Egli-se.
NOTRE-DAME-DU-LAUS: Jeudi, 12 mars 2:00 - 3:00 p.m. Ecole.
BUCKINGHAM: Jeudi, 12 mars 1:30 - 3:00 p.m. Hôtel de ville.

VOS FORMULES PERSONNELLES DE DECLARATIONS D'IMPOTS SUR LE REVENU COMPLETES PAR UN QUI S'Y CONNAIT; (2 ans d'expérience comme "auditeur" au Ministère du Revenu National). Venez me voir, Téléphonez ou Postez votre documentation à: Marcel Amyot, St-Sixte, P.Q. Tél. 983-6662. Tous les soirs 7:00 à 10:00 hres - Samedi et Dimanche 9:00 à 9:00 hres.

tion: Pourquoi les gens ne participent-ils pas aux divers mouvements qui sollicitent leur adhésion? Enfin, les invités de Si jeunesse pouvait nous diront ce qu'ils pensent de la participation au sein des associations d'étudiants, de jeunes travailleurs, de comités de citoyens, etc.

Robert Fontaine et André Gascon sont les recherchistes de cette émission réalisée par Pierre-Marcel Claude.

Cent millions de jeunes
samedi 7, 14 h 00

"Cinq jeunes un jour"



Cinq jeunes un jour, à Cent millions de jeunes du samedi 7 mars à 14 heures, tente, comme nous l'explique le réalisateur James Dormeyer, de faire participer les téléspectateurs à une même journée vécue par des garçons et des filles de différents milieux.

À l'aube, dans un train qui roule vers Montréal, un garçon de 16 ans, le front collé à la vitre, fixe le gratte-ciel qui se profile au loin. Il va découvrir la Métropole. Au même instant, un jeune homme se lève, va partir pour l'université; un autre dort, ne se lèvera pas avant midi; un autre encore lave déjà des voitures depuis quelques minutes... et ainsi de suite. À différents moments de la journée, nous allons suivre cinq jeunes, découvrir leur identité, leurs opinions, les réflexions qu'ils se font, la vie qu'ils mènent, enfin, sur ce grand plateau de télévision que va devenir la Métropole.

En effet, dans Cinq jeunes un jour, Montréal tient aussi un rôle-titre. Les jeunes vont parcourir ses rues, pénétrer ses quartiers, le Montréal des affaires, celui des études, celui des pauvres, le Montréal chic, laborieux, nocturne... Cinq jeunes un jour, cinq portraits sur une toile de fond, Montréal; cinq styles de vie, une image de la jeunesse d'Amérique du Nord à l'heure de la standardisation. Cinq individus, une société.

LAROSE LIVESTOCK

Masson, Qué.

Bouvillons..... 23.00 à 27.00
Taureaux 23.00 à 25.00
Taures 21.50 à 24.50
Veaux de lait.. 28.00 à 45.00

Vaches:
Bonnes 21.00 à 23.00
Communes 18.00 à 20.00
Très communes.. 15.00 à 18.00

Porcs (poids vivants) .. 28.00 à 33.00
Truies 20.00 à 23.00

25 Chevaux à vendre

1 étalon, 2,000 livres,
enrg. Belge

Vente le 11 mars à 3 hres

Cours de couture industrielle à Chénéville

Le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Buckingham organise un cours de couture industrielle à Chénéville.

Ce cours débutera probablement le 6 avril et durera 8 semaines.

Toutes les personnes intéressées à s'inscrire à ce cours doivent se présenter au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 101 rue McLaren Est, Buckingham, P.Q. ou signaler 986-3383.



PIERRE AUBRY
représentant régional

Tél.: 983-2171

ST-ANDRÉ-AVELLIN

Coin Principale et Ch. Namur, Chénéville. Lot commercial de 50 x 192.3. Rue asphaltée et éclairée. Eau. P. Aubry 983-2171 Inscr.: 1066

Village de Papineauville - Lot 98 x 182: Eau et égoût. Rue asphaltée. P. Aubry 983-2171 Inscr. 896

Rang St-Louis, St-André-Avellin - Petite maison de 4 ch. à coucher, 50 arpents cultivables à 3 mi. de St-André-Avellin. P. Aubry 983-2171 Inscr: 686

Montebello, rang St-Louis, ferme de 180 arpents dont 150 cultivables avec maison en bon état, étable, remise, garage. 750 érables. Ruisseau sur terrain. L. Bourgeois 423-6941

TESSIER & TESSIER INC

5 BUREAUX
40 REPRESENTANTS
A VOTRE SERVICE...

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



**Lundi le 9 mars 1970, la CIE ASSAD LTÉE
de Buckingham inaugurerà sa
VENTE D'ÉCOULEMENT
dans sa section des
VÊTEMENTS MASCULINS.**

**C'est la "TORONTO LIQUIDATION CO. INC."
qui dirigera cette vente.**

**Toute la marchandise de cette section
doit être vendue au plus tôt.**

La raison ? *Nous avons pris l'engagement
de louer cette section du magasin.*

*Par la même occasion, il y aura aussi une vente dans la section des
vêtements féminins. Là aussi, d'excellentes aubaines en perspective.*

**Pour de plus amples informations, consultez
"LE DROIT" de SAMEDI, écoutez C.J.R.C.
ou téléphonez 986-3371**

**DÉBUT DE CETTE
VENTE D'ÉCOULEMENT
LUNDI, 9 MARS**

Assad Co. Ltd.

(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

**511 RUE PRINCIPALE
BUCKINGHAM, QUÉ.**